



# L'agriculture familiale, la grande corvée des peuples

Rapport annuel 2013-2014





«L'éradication de la faim et de la malnutrition est un objectif réalisable. Il ne suffira cependant pas d'affiner la logique de nos systèmes alimentaires – elle doit au contraire être complètement inversée» a déclaré M. Olivier De Schutter. L'expert a prévenu que les systèmes alimentaires actuels ne sont efficaces que du point de vue de l'optimisation des profits de l'agro-industrie. « Il est urgent que l'environnement politique fournisse des visions alternatives et démocratiquement légitimées, que ce soit au niveau local, national ou international ».

(Olivier De Schutter était rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation. Cette citation est tirée de son dernier rapport au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, le 10 mars 2014).



## Table des matières

Introduction – La grande corvée .....	4
Mot du président – L’agriculture familiale est la clé de la sécurité alimentaire .....	5
Mot du secrétaire général – Un monde super, parfois supercherie, surtout superposé .....	6
Mot d’un partenaire – Services favorisant le développement de l’agriculture familiale .....	7
Section I – La Vie corporative – Une grande famille à la même Terre .....	8
Section II – Agriculture familiale, la grande corvée des peuples .....	15
Section III – Moussa et Awa - Terres et faire son exploitation familiale, un travail collectif .....	29
Section IV – Faits saillants de la programmation 2013-2014 – L’agriculture familiale sur le terrain....	36
Tableau des partenaires et des actions concertées .....	42
De cette famille agricole .....	43
Pour tracer un trait d’union entre la famille et l’agriculture .....	45
Post-scriptum .....	46

## Introduction

### La grande corvée...

Aujourd'hui, c'est le temps de la grande corvée chez la famille Tremblay au Québec et, presque simultanément à cinq heures de décalage près, chez la famille Coulibaly au Mali. Parents, amis, voisins et connaissances se rassemblent chez les Tremblay pour la construction d'une nouvelle grange. À 10 022 kilomètres plus loin, chez les Coulibaly, on s'attelle à la récolte du sorgho. Travail, efficacité, entraide et plaisir sont au rendez-vous. Hier, et encore aujourd'hui, une grande corvée représente l'idée de faire ensemble, en peu de temps, ce qui aurait été tout simplement impensable de faire seul. C'est de vivre la nécessité de la solidarité pour faire face à la démesure du travail à accomplir.

En proclamant 2014 Année internationale de l'agriculture familiale (AIAF), les Nations Unies ont permis d'attirer l'attention du monde entier sur la contribution essentielle de l'agriculture familiale à la sécurité alimentaire, à l'économie, à la conservation de la biodiversité agricole mondiale, à l'utilisation durable des ressources naturelles et au bien-être des communautés. Cependant, quel est son avenir? Nos agricultures familiales sont malmenées par les tenants du néolibéralisme qui pensent seulement en termes d'unité de production où les personnes, les familles deviennent une considération marginale.

Se taire n'est pas une option qu'on soit d'une terre ou d'une autre, du nord au sud, d'est en ouest. Oui taire à terres! Prendre la parole, haute et forte avec des gestes collectifs et significatifs pour assurer la poursuite, le développement de l'agriculture familiale. Tous les peuples sont conviés à cette grande corvée, à se solidariser afin de surmonter ce défi qui peut, telle une catastrophe, apparaître démesuré.

L'année 2014 vise à remettre l'agriculture familiale au centre des politiques agricoles, environnementales, économiques et sociales, en comprenant mieux ses besoins, son potentiel et ses contraintes, et ce, en vue de favoriser un développement plus équitable et plus équilibré.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez :

- Nos préoccupations sur l'agriculture familiale, ce qui la menace et ceci, dans un mode « Même quand j'affirme, je me questionne »;
- Ce qui marque la grande famille d'UPA DI dans sa volonté de réaliser sa mission de « soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable »: travail en alliances, relations avec les institutions des Nations Unies reliées à l'agriculture et l'alimentation, DigniTerre et autres;
- Les actions avec nos organisations paysannes partenaires: résilience climatique, aménagements antiérosifs, mise en marché collective, développement de la production, etc.;
- Moussa qui raconte l'agriculture familiale d'hier et d'aujourd'hui dans son village de Bunchibourara et qui discute avec sa fille Awa de celle de demain...

Notre signature est, fidèle à notre habitude, dans notre style d'écriture où assez souvent nous jonglons avec les mots afin, dans ce cas-ci, de mieux participer à la grande corvée des peuples, qui s'impose.

Bonne lecture !



*M. Marcel Groleau*

## Mot du président

### **L'agriculture familiale est la clé de la sécurité alimentaire.**

L'année 2014, année internationale de l'agriculture familiale. Il y a quelques années, personne n'aurait pu prédire que la FAO et l'ONU allaient consacrer une année en l'honneur de l'agriculture familiale. Le modèle d'agriculture familiale est encore aujourd'hui sur tous les continents à la base de la production agricole. Le développement de la technologie, des connaissances et de la productivité n'ont pas délogé la famille en tant qu'entité privilégiée pour exploiter une ferme.

L'agriculture demeure une activité difficile et exigeante. Les risques climatiques, de maladie des cultures et des troupeaux, les infestations d'insectes sont inhérents à sa pratique. S'ajoute aussi les risques de volatilité des prix du marché engendrés par la spéculation ou bien la rareté et l'abondance des récoltes toujours imprévisibles. L'agriculture demeure un secteur avec des marges bénéficiaires faibles en regard des investissements requis.

Pas drôle le métier d'agriculteur! Si vous parlez aux nombreuses familles impliquées dans le secteur, elles vous diront que c'est l'un des plus beaux métiers du monde.

Pour s'émanciper, l'agriculture familiale a besoin d'organisations professionnelles agricoles fortes lui permettant d'être entendue des autorités publiques, de s'équiper d'outils pour faire face aux caprices des marchés, aux conjonctures économiques déstabilisantes de même qu'aux aléas climatiques.

Depuis 90 ans au Québec, les agricultrices et agriculteurs peuvent compter sur une organisation professionnelle forte, l'Union des producteurs agricoles. L'UPA apporte des solutions aux enjeux et défis que rencontrent les producteurs, contribue à renforcer le lien nécessaire entre producteurs et consommateurs, et favorise la mise en marché collective qui concourt à l'épanouissement des entreprises agricoles familiales.

Lorsque vous lirez ce rapport, intéressez-vous aux résultats qu'a obtenus UPA DI dans les pays où l'on est présent. Vous constaterez que dans la majorité des cas, les progrès enregistrés n'auraient pas été possibles sans la mise en place d'organisations professionnelles agricoles performantes.

L'agriculture familiale est la clé de la sécurité alimentaire planétaire. C'est un fait maintenant reconnu. Mais il est aussi primordial de soutenir les organisations professionnelles agricoles qui jouent un rôle énorme dans le soutien et le développement de l'agriculture familiale. Un défi que l'Union des producteurs agricoles a décidé de relever il y a plus de vingt ans en s'investissant en développement international.

La coopération internationale est le moyen que les agricultrices et les agriculteurs du Québec ont privilégié pour aider leurs consœurs et confrères des pays en développement. À travers UPA DI, ils se sont donné le pouvoir de partager.



*M. André D. Beaudoin*

## Mot du secrétaire général

### Un monde super, parfois supercherie, surtout superposé.

Le regretté Raymond Blais, président du Mouvement Desjardins m'avait dit un jour «vous savez, le mémérage des villages peut être difficile à vivre, mais ce n'est rien face à l'indifférence de grandes villes».

Nous étions dans les années 80. La mondialisation n'était qu'un nouveau paradigme et le néolibéralisme n'était qu'un nouveau terme. Aujourd'hui, nous connaissons les maux qu'a engendré la conjugaison de ces deux grands chantiers.

L'indifférence des grandes villes s'est répandue comme une traînée de poudre, rendant le monde plus explosif. Joseph Staline avait dit, un mort est une tragédie, un million, une statistique. À ce compte-là, la disparition de la ferme familiale n'est rien d'autre qu'une statistique.

Cette donnée en cache pourtant bien d'autres. La plus significative est certainement celle démontrant que le plus grand nombre de personnes souffrant de la faim appartient au monde agricole. Des paysans qui souffrent de la faim ? C'est pourtant cette aberration qui nourrit la concentration de la richesse.

Heureusement, il y a eu les Jean Ziegler et Oliver De Shutter de ce monde, tour à tour, rapporteur spécial des Nations Unies pour le droit à l'alimentation. Ils ont supporté, à leur manière, les mouvements défendant le droit à la biodiversité économique, reconnaissant ainsi l'importance de l'agriculture familiale pour assurer la sécurité alimentaire mondiale.

À petits pas, jour après jour, inlassablement une multitude de gens ont continué de tabler sur une agriculture plus soutenable, plus durable. L'année internationale de l'agriculture familiale est en quelque sorte, le témoignage qu'ils ont été entendus.

En faisant l'exercice de synthèse et de rédaction des actions menées modestement par UPA DI, en faisant l'effort de revisiter les chemins empruntés, en mesurant les résultats reconnus, nous pouvons certainement affirmer que nous sommes demeurés centrés sur notre mission. Soutenir l'agriculture familiale à travers les organisations professionnelles agricoles et les outils collectifs. Ce faisant, nous avons participé à mieux garantir la sécurité alimentaire planétaire tout en permettant un dynamisme économique local.

Je ne saurais terminer sans remercier d'abord le Forum Rural Mondial pour son acharnement à défendre l'idée d'une année dédiée à l'agriculture familiale. Remercier aussi les Nations Unies et la FAO pour avoir permis une plus grande prise de conscience en permettant l'année internationale de l'agriculture familiale. Surtout, pour avoir redonné les lettres de noblesse à une agriculture portée par les aspirations des femmes et des hommes de la terre. Car l'indifférence est certainement la pire des tragédies.



*M. Soumabéré Dioma,  
Secrétaire exécutif*

## Mot d'un partenaire

**L'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso (UGCPA/BM)**

### Services favorisant le développement de l'agriculture familiale

Au cours de ces deux dernières décennies, notre Union a su créer et imprimer, au Burkina Faso et auprès de ses partenaires, un nouveau visage plus juste, prospère et crédible des productrices et producteurs et en particulier ceux de l'UGCPA/BM. Tout au long de ce parcours, nous avons été appuyés par UPA Développement international (UPA DI), l'Agence canadienne de développement international (ACDI), L'ŒUVRE LÉGER, la Fondation pour l'agriculture et la ruralité dans le monde (FARM) et plusieurs autres partenaires.

Des actions fortes et pertinentes ainsi que des résultats concrets ont fait de l'UGCPA/BM et de ses membres, des acteurs incontournables du développement de l'agriculture au Burkina Faso et de la sécurité alimentaire de sa population.

### Soutien à la production:

- 63,1 tonnes de semences traitées et mises à la disposition des membres dans la même campagne;
- L'approvisionnement des membres en intrants céréales et l'offre d'un appui-conseil à l'analyse technico-économique des exploitations familiales, a permis d'accroître les rendements du maïs de 2 à 3 tonnes/ha. Cela a ainsi dégagé des marges brutes de 211 144 FCFA/ha (469 \$ CA/ha) pour la campagne 2013-2014;
- 803 membres disposent de bœufs de traits, de charrues et autres outils à traction animale, et 286 sont dotés de tracteurs.

### Mise en marché collective:

- 2 271 tonnes de céréales et 34,5 tonnes d'hibiscus ou bissap's collectées pour la campagne de mise en marché collective de 2012-2013;
- Des outils financiers adaptés, dont un mécanisme de fixation de prix et d'octroi de paiements anticipés, ont permis de mettre fin au bradage des céréales de nos membres et réduire de façon significative leur dépendance auprès des commerçants;
- À travers l'action de mise en marché collective des excédents céréaliers, 17 500 femmes et hommes issus de 2 500 exploitations familiales ont vu, au fil des ans, leurs conditions de vie s'améliorer. Aujourd'hui, c'est un revenu moyen de 260 000 FCFA (577 \$ CA) par exploitation qui est généré;
- En 2012-2013, l'UGCPA/BM a contribué à hauteur de 5,2% du stock national d'intervention et de sécurité alimentaire de l'État.

L'originalité de notre approche émane de l'expertise et du savoir-faire paysan de l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec. Elle fait de nous des modèles et des acteurs crédibles capables de contribuer de façon durable à l'accroissement des performances des exploitations familiales et à leur pérennisation au Burkina Faso.

## SECTION I

### LA VIE CORPORATIVE



### UNE GRANDE FAMILLE À LA MÊME TERRE

*« Je me nourris de convivialité, de discussions animées, je mets chaque jour les humains au défi de travailler ensemble ».*

L'agriculture familiale, sous la plume d'Hélène Raymond, animatrice,  
Dialogue nord-américain sur l'agriculture familiale, avril 2014

## Quelles agricultures familiales ?

En avril 2014, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et UPA DI conviaient, conjointement, une centaine d'acteurs du monde agricole (leaders d'organisations agricoles, représentants des États et chercheurs) à un « Dialogue nord-américain sur l'agriculture familiale », sa réalité, son devenir.

De toute évidence, les fermes familiales du Mexique, du Québec, du Canada et des États-Unis sont très diversifiées sur le plan de la superficie, du chiffre d'affaires, de l'importance des actifs et de l'accès aux capitaux. Ce qui les unit dans leur diversité est intangible puisque leur dénominateur commun se situe au plan des valeurs. La passion pour la terre, la détermination à vouloir en vivre, l'attachement à la famille, l'importance accordée à la solidarité et une vision du bien-être qui dépasse le seul côté économique pour englober une liberté effective de choix et d'action.

Pour bien cibler les politiques publiques destinées à soutenir l'agriculture familiale, il faudra s'appuyer sur les facteurs assurant sa pérennité. Les participantes et les participants à ce dialogue nord-américain ont formulé, en conclusion, une quinzaine de recommandations, dont :

- Favoriser l'établissement de nouvelles générations en agriculture;
- Garantir l'accès au financement et au foncier agricole;
- Assurer un revenu décent par des règles commerciales plus équitables;
- Rendre disponibles la formation, le savoir et la technologie;
- Reconnaître les multiples fonctions de l'agriculture familiale au bénéfice de l'ensemble de la société;
- Associer les organisations de producteurs agricoles comme partenaires dans l'élaboration des politiques.<sup>1</sup>

Avec des politiques qui s'inspireront de cette vision du développement de l'agriculture, d'autres générations viendront après nous afin d'approvisionner les populations d'aliments sains, produits sur leurs terres, en tout respect de leur environnement.

« Nous marchions dans la neige et j'ai vu que mon garçon de vingt ans, qui va prendre la relève de la ferme familiale, suivait mes traces. J'ai fait le même geste avec mon père et mon grand-père », a témoigné Martin Caron, un producteur laitier et 2<sup>e</sup> vice-président de l'UPA au Québec.<sup>2</sup>

<sup>1</sup> Rapport « Dialogue sur l'agriculture familiale en Amérique du Nord », 7-8 avril 2014, Château Frontenac, Québec, Canada

<sup>2</sup> Idem

## Quoi de plus DigniTerre que l'agriculture familiale ?

En 2011, UPA DI et L'ŒUVRE LÉGER s'associaient pour mettre en place DigniTerre, un programme et une campagne de levée de fonds pour soutenir les initiatives de développement de nos partenaires. Puisqu'une initiative attire une autre, tous les prétextes sont bons pour susciter l'adhésion du milieu à DigniTerre.



### Devine qui vient dîner

L'humoriste et scientifique Monsieur Boucar Diouf ainsi que Monsieur le juge John H. Gomery ont répondu présent, tour à tour, à l'invitation d'UPA DI pour venir échanger avec une vingtaine d'invités autour d'une même table. Les dignes invités ont contribué généreusement à DigniTerre pour le mieux-être de leurs frères et sœurs de Terre.

### Une fête familiale

Que ce soit pour l'anniversaire de Pierre Gélinas, producteur-expert ayant participé à des missions d'UPA DI, ou pour la fête de Noël dans la famille d'Hélène Jollette, responsable du réseau des partenaires à UPA DI, on partage notre joie d'être ensemble en contribuant à DigniTerre et en conjuguant solidarité avec famille élargie.



### Cocktail dînatoire

La propriétaire de l'érablière du Sanglier à Lachute et présidente de la Fédération des éleveurs de grands gibiers, Nathalie Kerbrat, a accueilli une belle brochette d'invités pour une dégustation de produits régionaux. Tous ces produits ont bien meilleur goût quand ils s'assaisonnent de DigniTerre et qu'ils sont consommés à la santé de nos partenaires du Sud.

### À la journée Portes ouvertes de l'UPA

L'équipe d'UPA DI s'est métamorphosée en vendeuses de maïs soufflé biologique du Québec. Elles ont vendu 1 000 sacs, soit 50 kg, au profit de DigniTerre.



### Des sœurs de terre

Lors de leur souper dévoilement de l'agricultrice de l'année, le Syndicat des agricultrices du Saguenay-Lac-Saint-Jean a vendu des pommes à 10 \$ l'unité pour la campagne de financement DigniTerre et ainsi soutenir les projets d'appui d'UPA Développement international en Haïti !

### Les sept fermes hôtes de l'Estrie

Les sept fermes hôtes du stage « Viens Marcher ma Terre 2013 » ont choisi de remettre à DigniTerre leurs allocations et les sommes de leur compte de dépenses. Geste plus que généreux !



### Un petit déjeuner qui nourrit bien plus que ses convives

Lors du Congrès annuel de l'UPA, quelque 500 producteurs, employés et invités ont participé au petit-déjeuner DigniTerre pour soutenir des projets de développement de la production maraîchère, de cuisines collectives et de cantines scolaires en Haïti. Ce petit-déjeuner avait été offert par la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec.



### **Digne Tablée**

Dans le cadre du Festival Montréal en lumière, la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) a organisé une soirée-bénéfice aux couleurs d'Haïti, en soutien à DigniTerre. Préparé par le chef haïtien Jouvens Jean, assisté du chef Ghislain Létourneau et sa brigade québécoise, ce repas a mis en valeur toute une gamme de produits du Québec en y mariant les saveurs d'Haïti. À cette occasion, Jean-Marc Eustache, président et chef de la direction de Transat Tours Canada, a offert à UPA DI 12 billets d'avion à destination d'Haïti.

Chacun de ces gestes vise à donner davantage de moyens aux paysannes et aux paysans de Labrousse en Haïti de participer à la sécurité alimentaire de leur milieu. Tous ces gestes initiés dans plusieurs régions du Québec ont permis d'amasser en 2013-2014 un montant de 61 188 \$ pour un total depuis la mise en place de la Campagne DigniTerre par UPA DI et L'ŒUVRE LÉGER de 82 210 \$.

## **2004 - 2014 dix ans d'engagement en concertation**

### **En 2004... une Alliance**

Il y a dix ans, CECL, SOCODEVI et UPA DI faisaient alliance pour améliorer la qualité des interventions agricoles en coopération internationale. En regroupant la meilleure expertise agricole disponible au Québec, les membres de l'Alliance agricole internationale (AAI) faisaient l'effort de mettre leurs compétences au service du développement agricole dans des pays où les trois organisations étaient présentes. Il s'agit bien de faire l'effort, car faire alliance n'est pas si simple. Faire l'effort c'est donner un sens à l'action, donner une direction au développement durable.

Compte tenu des nouveaux mécanismes d'attribution des financements au ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD autrefois l'ACDI) et la complexité des appels d'offres des institutions internationales, l'AAI permet aux trois organisations concertées de se positionner avantageusement pour soumettre des propositions et pour réaliser les actions sur le terrain le cas échéant.

Comme pour toutes les démarches structurantes, une telle aventure exige de la modestie, de la détermination et de la vision. Après dix ans, UPA DI est toujours aussi fière de faire partie de l'AAI. Fière d'avoir donné une chance à la complémentarité, fière d'avoir fait naître une complicité capable de s'adapter à la spécificité de chacune des interventions de l'AAI. Dix ans plus tard, pas moins de sept interventions se réalisent sous l'égide de l'AAI. Un portefeuille de projets qui est loin du porte-à-faux que certains prédisaient.

### **Toujours en 2004... au Sénégal**

UPA DI lançait, en collaboration avec le Centre interprofessionnel pour la formation aux métiers de l'agriculture (CIFA) au Sénégal, son programme phare « Les savoirs des gens de la terre » (LSGT) auprès de l'Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM) et de la Fédération des périmètres autogérés (FPA). Il s'agit d'un programme intégré de formation et de développement de l'agriculture permettant d'intervenir à trois niveaux : les exploitations agricoles familiales, les groupements de base et l'organisation faitière. Dans sa mise en œuvre, LSGT favorise les échanges entre les productrices et producteurs du Québec et des pays partenaires. Ce programme s'est par la suite déployé au Bénin et en Haïti.

### Au Sénégal depuis dix ans...

- 470 projets d'amélioration d'exploitations familiales ont été réalisés, dont 330 projets financés à même le fonds rotatif constitué par les groupements à partir des remboursements des paysannes et des paysans;
- Un investissement de 140 000 \$ CA de LSGT génère, après 10 ans, l'équivalent de 470 000 \$ CA de projets économiques;
- 140 paysannes et paysans ayant suivi 72 jours de formation partagent leurs apprentissages avec les autres membres de leur famille et de leur groupement;
- 50 leaders ont suivi 100 jours de formation et font profiter les membres de leur OP de leurs apprentissages;
- Les neuf groupements participants soutiennent la mise en marché des produits de leurs membres et leurs fonds passent globalement de 84 700 \$ CA à 104 700 \$ CA;
- Les producteurs semenciers membres de l'UGPM produisent et mettent à la disposition des autres membres cinq tonnes de semences d'arachides et une tonne de semences de mil. L'UGPM dégage 47 000 \$ CA de bénéfices sur la vente de semences certifiées produites;
- Les producteurs semenciers de la FPA ont produit et mis à la disposition de l'ensemble des membres 20,8 tonnes de semences certifiées de riz pour la campagne 2012-2013;
- De 2006 à 2013, le fonds de la FPA, pour développer des services collectifs aux membres, passe de 25 000 à 87 000 \$ CA.

Au début de 2013, une quatrième phase du programme LSGT s'est amorcée avec deux nouveaux groupements dans chacune des deux OP. Elle se réalise dans le cadre d'un financement AgriCord - Projet intégré de développement de l'agriculture et de renforcement des capacités (PIDARC).



## Encore en 2004... MAÉ-MAÉ

Avec les organisations paysannes de sept pays de l'Afrique de l'Ouest, UPA DI initie le Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ). Ce mouvement, qui se veut Planète-Terre, vise à mobiliser tant la société civile que les représentants des États pour contrer la faim et soutenir le développement durable d'une agriculture viable dont les fondements reposeraient sur des politiques de « Souveraineté alimentaire ».

*« Par souveraineté alimentaire, on entend le droit des peuples à définir leur propre alimentation et leur agriculture; à protéger et réglementer la production et les échanges agricoles nationaux de manière à atteindre des objectifs de développement durable<sup>3</sup> ».*

Le plaidoyer du MAÉ-MAÉ porte essentiellement sur la défense de six droits : la sécurité alimentaire, l'intégralité du territoire national, l'intégrité du territoire agricole, la protection de l'agriculture familiale, un prix équitable pour les produits de la ferme et la protection du marché intérieur.

885 organisations liées à l'agriculture, ou personnes les représentant, sur les cinq continents, ont signé leur passeport MAÉ-MAÉ et se sont engagées à défendre les six droits permettant aux gouvernements des États de se doter d'une politique agricole fondée sur la « Souveraineté alimentaire ». Le Mali fut le premier pays sur la planète à enchâsser, dans sa Loi d'orientation agricole, le concept de souveraineté alimentaire en 2007.

## Plan de développement 2014-2019

Au cours de la dernière année, UPA DI s'est engagée, pour la troisième fois de son histoire, dans un processus de planification stratégique menant à l'adoption de son « Plan de développement 2014-2019 ». En cette année internationale de l'agriculture familiale, le plan de développement vient reconduire avec encore plus d'acuité la mission d'UPA DI :

*« Soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant les organisations paysannes démocratiques, les systèmes collectifs de commercialisation des produits agricoles et toute autre initiative structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en voie de développement ».*

L'expérience des 20 dernières années nous a appris que la spécificité d'UPA DI s'exprime d'abord et avant tout à travers des partenaires et des réseaux pour contribuer à l'émancipation de l'agriculture familiale. Le plan de développement 2014-2019 met donc l'accent sur l'appartenance d'UPA DI à ces réseaux et sur la concertation dans l'intervention.

Deux grands principes guideront les interventions d'UPA DI dans les cinq prochaines années :

- L'égalité des chances, soit la mise en place des conditions favorisant l'inclusion et l'équité relativement au genre et à l'âge;
- La biodiversité économique offrant les conditions nécessaires au respect des dimensions agro-environnementales dans une économie plurielle.

<sup>3</sup> La voie de la souveraineté alimentaire, UPA DI, 2006 (encart dans le rapport annuel 2005-2006).

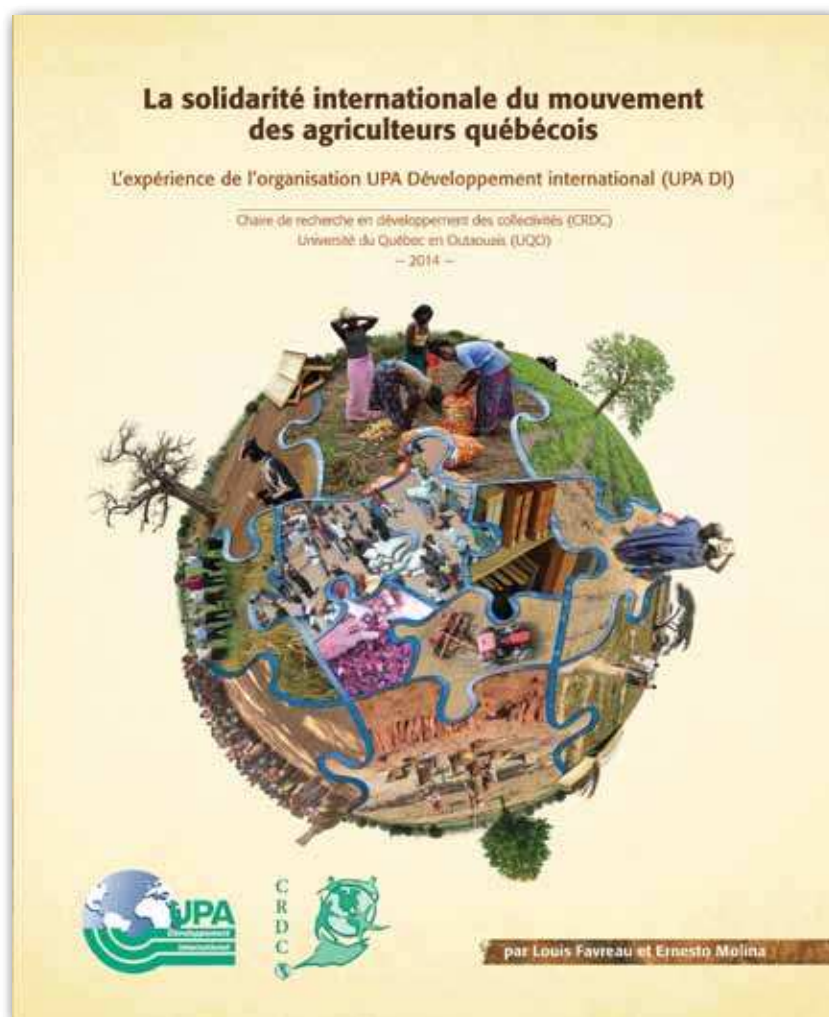
## Une solidarité internationale connue et reconnue

Deux chercheurs de la Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC) de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) se sont penchés sur l'expérience de coopération internationale du mouvement agricole québécois résultant en une monographie sur UPA DI.<sup>4</sup> Les auteurs situent leur analyse et leur réflexion dans le cadre de l'année internationale de l'agriculture familiale mettant en exergue la mission même d'UPA DI qui est de « ... soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture... »

La monographie témoigne de l'engagement du mouvement agricole québécois dans la solidarité internationale. Elle trace un parallèle entre l'histoire du syndicalisme agricole québécois et ses luttes et l'histoire plus récente des mouvements agricoles des pays du Sud, soutenus notamment par UPA DI. Toutes ces organisations agricoles ont comme mission première de nourrir la population de leur pays respectif. Elles se solidarisent pour tirer leur épingle du jeu dans un contexte néolibéral mondial toujours plus agressif.

Le document offre, notamment, à son lecteur des pistes d'analyse du contexte de la coopération internationale. Le tout en évoquant les différents partenariats entre UPA DI et des acteurs agricoles des pays du Sud, ainsi que certains résultats que ces coopérations Nord/Sud ont pu atteindre. Enfin, les auteurs brossent un éventail de leçons apprises par UPA DI au fil de ses 20 ans de « Coopération de paysans à paysans » pour nourrir l'humanité.

« ... soutenir la ferme  
familiale comme modèle  
d'agriculture... »



<sup>4</sup> La solidarité internationale du mouvement des agriculteurs québécois, l'expérience de l'organisation UPA Développement international (UPA DI), Louis Favreau et Ernesto Molina, CRDC-UQO, 2014.

## SECTION II

### AGRICULTURE FAMILIALE, LA GRANDE CORVÉE DES PEUPLES



*« Je veux contribuer à créer un système alimentaire plus juste, dans lequel agriculteurs et agricultrices pourraient enfin mieux vivre et les mangeurs mieux manger ».*

L'agriculture familiale, sous la plume d'Hélène Raymond, animatrice,  
Dialogue nord-américain sur l'agriculture familiale, avril 2014

## Premier volet - La naissance d'une agriculture marchande

*« Ne l'oublions pas, l'épargne alimentée par le travail peut seule former la richesse d'un peuple et assurer son avenir. La spéculation ne peut semer que des ruines, tandis que l'économie est toujours bienfaisante. »*

*Mémoire sur l'organisation de l'agriculture dans la province de Québec, vers 1906, dans Alphonse Desjardins, pionnier de la coopération d'épargne et de crédit en Amérique.*

Les mots et le style utilisés trahissent probablement l'époque, puisque cet énoncé est signé de la plume d'Alphonse Desjardins et date du début des années 1900. Pourtant il y a toujours autant d'acuité, un siècle plus tard.

En 2014, que sème la spéculation en agriculture ? L'agriculture familiale a-t-elle toujours sa place ? Avant de répondre à ces questions, revenons sur son évolution. Retournons au début de l'autre siècle, celui d'Alphonse Desjardins.

### 1900 à 1950



Sans faire trop court, disons que la naissance des caisses populaires Desjardins coïncide avec l'éveil de tout un peuple. Le monde agricole n'était pas en marge de ce mouvement. Au départ, il était même au centre de l'histoire. De 1900 à 1920, le Mouvement Desjardins prendra forme et, avec lui, des aspirations bien légitimes de prise en main des communautés rurales. En 1922, La Coopérative fédérée de Québec naîtra. Puis, en 1924 ce sera au tour de l'Union Catholique des Cultivateurs (UCC), créée par 2 000 agriculteurs. En 25 ans, le monde agricole se donna les outils pour faire émerger une nouvelle agriculture. Un nouveau paradigme prendra forme. L'agriculture marchande remplacera l'agriculture de subsistance. Et surtout, le monde agricole venait de créer son propre modèle de développement.



Photo : TCN

La crise économique de 1929 viendra ralentir les efforts des leaders du temps. Toutefois, cela n'empêchera pas la dernière vague de colonisation que le Québec a connue. Le retour à la terre était vu, aussi bien par l'État que par celles et ceux qui se portèrent volontaires, comme une façon d'échapper à la famine. On n'avait rien de mieux à s'offrir que de déplacer la misère. La colonisation de nouvelles terres n'était pas une mince tâche. Et pourtant, ce fut la seule période de ce siècle où l'on vit le nombre de fermes augmenter au Québec, passant de 100 000 à 110 000.

Si les caisses d'épargne et de crédit, les coopératives et le syndicalisme échauffaient le bâti d'une nouvelle agriculture, les grands chantiers agricoles ne prendront forme que plus tard. Il était clair que cette nouvelle mouture reposerait sur l'agriculture familiale. La raison était simple. Conceptuellement et socialement, l'agriculture et la famille étaient inséparables. Politiquement, les mouvements coopératifs et syndicaux étaient indissociables. D'ailleurs, ensemble avec le concours du ministère de l'Agriculture, ils parviendront à de grandes réalisations.

L'année 1936 donnera naissance au premier programme structurant qui a permis la modernisation de l'agriculture. Il s'agissait de la Loi du crédit agricole qui permit le financement de la première étape de modernisation de l'agriculture.

L'égalité des chances était au centre des préoccupations de l'UCC. C'est ainsi qu'à force de pressions, la Loi de l'électrification rurale fut adoptée en 1945, faisant passer de 19 à 90 % le nombre de fermes ayant accès à l'électricité.

## 1950 à 1975



En 1956, l'adoption de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles offrira d'importants outils, permettant aux agricultrices et agriculteurs de s'impliquer collectivement dans la structuration de l'offre de leurs produits. Ainsi, ils purent commencer à jouer un rôle dynamique et stratégique sur les marchés. Les corvées des récoltes d'antan changèrent de champ d'action et se transposèrent dans l'organisation de la mise en marché collective des produits de la ferme.



Photo: TCN

Les années 60 seront consacrées à l'accès à l'éducation. Un premier comité se penchera sur l'enseignement agricole et agronomique dès 1960. Il sera suivi, l'année suivante, d'une importante commission royale d'enquête sur l'enseignement général au Québec. De ces études est née une nouvelle approche rendant l'école obligatoire et assurant la gratuité scolaire. C'est ainsi qu'une partie de la main-d'œuvre familiale prit le chemin de l'école. La voie était désormais pavée pour une meilleure accessibilité à la formation professionnelle agricole.

Les années 70 engendreront de grands changements et surtout une accélération du rythme des réformes. Ces années favorisèrent la professionnalisation du monde agricole. L'UCC devint une organisation non confessionnelle reconnue par le projet de loi no 64 portant sur le syndicalisme agricole. Sa nouvelle appellation est l'Union des producteurs agricoles (UPA) du Québec. L'année suivante, le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec abandonna définitivement sa deuxième mission pour s'investir uniquement dans l'agriculture et prit le nom approprié de ministère de l'Agriculture du Québec.

À cette époque, professionnaliser l'agriculture familiale signifiait aussi assurer sa viabilité. De cette volonté sont nés divers programmes d'assurance offrant une plus grande sécurité aux productrices et aux producteurs. En 1967, l'assurance récolte avait vu le jour et cette expérience donna naissance, en 1971, à l'assurance santé animale et, en 1975, à l'assurance stabilisation des revenus agricoles.



Photo: TCN

## 1975 à 1990



En 1978, le Québec se dotera d'une importante loi de protection du territoire agricole. Derrière celle-ci, il y avait assurément la volonté de mettre fin à la spéculation sur les terres arabes, terres rares au Québec. Cette loi demeure aujourd'hui un des remparts parmi les plus efficaces afin de protéger la ferme familiale.

La deuxième partie de la décennie 70 fut consacrée à un concept très en vogue à l'époque, celui de l'autosuffisance alimentaire. Ce deuxième changement de paradigme dans l'histoire de notre agriculture amena de grands bouleversements. Le Québec devenait peu à peu une région céréalière. Ce grand changement structurel de la production était accompagné par l'émergence de filières d'élevage, exigeant la consommation de volumes importants de céréales, dont le maïs.



Photo: TCN

La politique d'autosuffisance alimentaire du gouvernement de l'époque porta ses fruits au point de voir le paysage agricole changer de façon marquée. La filière porcine prit son envol. La filière bovine en profita également et dans une moindre mesure, les autres filières animales. La production céréalière progressa au rythme des besoins.

Pourtant en pleine progression, l'autosuffisance alimentaire fut malmenée rapidement par l'apparition d'une nouvelle pensée, le libéralisme économique. Le Québec

qui, jusque-là, avait pu développer son agriculture presque en vase clos devrait désormais faire partie d'un marché global, ignorant les disparités, entre autres climatiques. Une stratégie agricole reposant sur le seul critère des avantages comparatifs allait devenir force de loi... économique, sans état d'âme pour les autres considérations faisant partie des réalités agricoles.

Si la période comprise entre la fin de la crise économique de 1929 et le début de l'air du néolibéralisme des années 80 fit passer l'agriculture familiale d'un état de subsistance à une agriculture marchande, la période suivante annonçait la montée de l'agriculture industrielle.

Le Québec agricole tout entier se leva pour faire entendre raison au gouvernement fédéral. La décennie des années 1980 fut donc teintée de cette grande mobilisation entourant les négociations commerciales au plan international. Ce fut un exercice démocratique déterminant. Il n'y a pas un coin du Québec agricole et rural qui ne s'est pas engagé dans ce processus participatif. Des efforts colossaux furent faits pour que le plus grand nombre puisse saisir les enjeux.

En marge de ce grand débat, quelques politiques d'adaptation virent le jour. C'est ainsi que la gestion agricole et la recherche se sont vues reconnaître leur importance respective. Ceci favorisa l'identification de nouveaux besoins permettant à nos universités de faire valoir leurs compétences. Tout ce brassage d'idées donna naissance à trois nouvelles fédérations affiliées à l'UPA: syndicats de gestion agricole, relève agricole et agricultrices. Si les femmes ont toujours joué un rôle majeur dans le développement de la ferme familiale, elles avaient une présence beaucoup trop timide dans les sphères décisionnelles.

L'implication des femmes a eu une retombée quasi immédiate. En effet, le gouvernement du Québec développa une politique leur donnant davantage accès à la propriété terrienne. Une loi portant sur

l'établissement des jeunes a rapidement suivi. Ces deux mesures ouvraient donc de nouvelles avenues tant pour les femmes que pour les jeunes. C'est dire que le concept d'égalité des chances guidant la mise en place de l'UPA avait connu quelques failles, notamment de ne pas avoir porté toute l'attention nécessaire à l'importance du rôle des femmes et des jeunes dans la réalité de l'agriculture familiale.

## 1990 à 2000



La décennie 90 naîtra sous les auspices de d'autres enjeux. Le commerce mondial s'était installé dans l'air du temps. Il fallait terminer les négociations commerciales qui allaient faire naître l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et, du même souffle, enterrer l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Comme si le ciel n'était pas assez chargé de tout ce carburant permettant aux négociateurs de faire le tour du monde, un autre nuage apparut, celui de l'Accord de libre marché en Amérique du Nord (ALENA). Pour la première fois de son histoire, la classe agricole québécoise vivait une crise existentielle majeure sans que l'issue lui appartienne vraiment. Les décisions et leurs conséquences émaneraient d'ailleurs.



Photo : TCN

C'est dans cette mouvance qu'il fut décidé d'aller à la rencontre des autres agricultures familiales du monde. Convaincu que plus l'agriculture familiale serait défendue partout dans le monde, serait mieux protégée la nôtre, UPA Développement international voit le jour. Nos premiers pas nous convainquirent que nous marchions dans la bonne direction. Il nous fallut peu de temps pour réaliser que la grande majorité des paysannes et paysans du monde était isolée et laissée à elle-même.

Pendant ce temps, le Québec agricole poursuivait sa transformation et le paysage de la ruralité changeait significativement. Aux yeux de plusieurs, le portrait n'était pas beau à voir. La progression de la monoculture et celle de l'industrie porcine en choquaient plus d'un. Un autre grand débat de société s'engagea sur fond de dislocation de la communauté de vue, entre ruraux et agriculteurs. Les affrontements étaient tangibles et personne ne voulait rentrer dans le rang. Le ministère de l'Environnement entra dans la danse. De concert avec le ministère de l'Agriculture, il mit en place une série de mesures qui allait changer peu à peu la configuration du territoire.

L'agriculture raisonnée fit donc son apparition justifiant d'autant plus la mise en place de la nouvelle Fédération d'agriculture biologique du Québec, membre de l'UPA. Par contre, le malaise demeurait palpable et, surtout, le débat avait laissé des séquelles. L'Union paysanne naît de cette controverse.

Tout ce débat amena les agriculteurs à revendiquer le droit de produire, ce que le gouvernement leur reconnut en 1997 par une loi protégeant les activités agricoles. C'est que, dans les faits, le nombre de fermes diminue et par voie de conséquence, le nombre de famille aussi. Les maisons se vident d'agriculteurs et font le plein de nouveaux ruraux qui n'ont pas de liens directs avec l'agriculture pratiquée au bout de leur terrain. De ce fait, leur conception de la ruralité et leur méconnaissance de l'agriculture ne sont pas compatibles avec les activités agricoles qu'ils observent de leur fenêtre. Quant aux agriculteurs, trop absorbés par le travail et trop préoccupés par leur quotidien, ils ne voient pas la fenêtre qui s'ouvre à eux.

## 2000 à ...



Il est indéniable que le monde agricole québécois avait profondément changé au tournant des années 2000. En 100 ans, le Québec a perdu 60 000 fermes passant de 100 000 à 40 000 fermes. Le libéralisme économique était devenu réalité et le Québec avait accru sa capacité de produire. À titre d'exemple, en 25 ans à peine, la filière porcine était sortie de la marginalité et produisait plus de 7 millions de porcs, soit l'équivalent de la population québécoise de l'époque. Le Québec est devenu le deuxième plus grand producteur de maïs et le troisième producteur de soya au Canada. À elles seules, ces deux productions occupaient désormais 20 % des surfaces cultivables alors qu'il y a à peine 30 ans, elles ne faisaient pas partie du décor.



C'est dire à quel point les politiques façonnent l'agriculture. C'est dire aussi que l'absence de politiques peut changer la donne. La prochaine décennie, celle des années 2000 nous le fera savoir. Si pendant le siècle dernier le nombre de fermes s'est effrité au rythme de 600 fermes par année en moyenne, le présent siècle voit disparaître environ 1 000 fermes par année. Cette accélération n'est pas étrangère à l'aboutissement de cette vision voulant que l'aliment soit un produit comme les autres.


La concentration de la production s'est intensifiée en même temps que la concurrence. Les marchés ont évolué au gré de la conjoncture internationale. De toute la période, la seule politique structurante avancée par l'État québécois fut la loi créant la Financière agricole en 2000. Une structure originale qui compte sur son conseil d'administration des représentants des producteurs agricoles. Cette structure gère l'ensemble des programmes d'assurance et autorise des garanties de prêts donnant accès aux agriculteurs à des financements leur permettant d'investir dans leur avenir. Cette structure revendiquée par l'UPA a cependant été mise à mal par la situation globale des marchés.

Si pendant cette période la Financière agricole se porte mal, c'est que l'agriculture ne se porte pas bien du tout. Et c'est un secret de polichinelle de dire que dans un tel contexte plusieurs agricultrices et agriculteurs n'arrivent plus en s'en sortant. Une commission a donc été créée dans ce climat difficile afin d'y voir plus clair.

En même temps que la commission remettait son rapport, la Banque mondiale rendait public le sien en insistant sur l'importance de l'agriculture familiale. La crise économique dite des « subprimes » faisait rage et la spéculation sur les denrées alimentaires n'avait jamais été aussi intense et aussi nuisible pour la sécurité alimentaire mondiale.

La notion de souveraineté alimentaire résonnait de mieux en mieux dans l'écho populaire. Pendant que le libéralisme économique battait la mesure, elle s'installait en sourdine, telle une musique douce aux oreilles d'un nombre grandissant de personnes, et même de certaines personnalités.

Aujourd'hui, il y a de plus en plus de personnes et d'institutions convaincues de la justesse de l'analyse voulant que l'agriculture familiale reprenne sa place dans la stratégie globale de sécurité alimentaire



mondiale. Au point où les Nations Unies désignèrent l'année 2014 l'Année internationale de l'agriculture familiale. La biodiversité économique suggère qu'il soit déraisonnable de concentrer le pouvoir alimentaire dans les mains de quelques grandes puissances. Il est tout aussi déraisonnable de concentrer la production alimentaire sur des territoires géographiquement réduits.

Au fil des ans, les humeurs politiques étant variables et les changements climatiques faisant partie de notre réalité pour longtemps, le monde doit prendre en considération ces données dans la mise en œuvre d'une stratégie globale. Pourtant, cette tendance ne suffit pas à infléchir le troisième paradigme de l'histoire moderne de notre agriculture, celui voulant que la solution se trouve dans le néolibéralisme. Même dévastateur pour l'agriculture familiale, il serait la solution pour la sécurité alimentaire mondiale.

## Deuxième volet - Le néolibéralisme, une arme de destruction massive de l'agriculture familiale

Le néolibéralisme n'est pas une attaque frontale contre l'agriculture familiale, ni un assaut sur quelques fronts. Il est, en soi, une stratégie d'encerclement la menaçant dans son essence même. Voici quatre nœuds étouffant durablement l'agriculture familiale.

### L'ouverture des marchés, grandes opportunités pour le plus petit nombre


Outre la vente à la ferme ou les marchés de proximité, l'accès au marché domestique exige des moyens multiformes dans plusieurs domaines de compétences difficilement accessibles à l'agriculture familiale. À plus forte raison, lorsqu'il s'agit de marchés d'exportation.

Dans les faits, le positionnement de produits est de plus en plus l'affaire de la grande distribution qui s'intéresse, d'abord et avant tout, aux volumes et aux produits de masse. Ce choix repose sur la capacité à réduire les coûts sur l'ensemble de la chaîne. La grande distribution se positionne aisément du fait qu'un petit bénéfice sur un grand nombre d'unités distribuées mène aux profits désirés et, du coup, à la concentration de la richesse.

Aujourd'hui, la distribution est l'affaire de quelques grands. Par pays on parle de deux, trois, au mieux, quatre ou cinq grandes entreprises. À l'échelle mondiale, l'ouverture des marchés livre l'agriculture aux champs de bataille commerciale. L'agriculture familiale, laissée à elle-même, n'est pas de taille pour ce genre de guerre.

La banane, le café et le cacao sont autant d'exemples illustrant le fait que les marchés échappent aux petits producteurs. Ces productions illustrent bien que la production mondiale se déplace en fonction d'avantages de toutes sortes, échappant au choix des producteurs. C'est ainsi que la concentration de la production se dessine dans le monde. Elle n'est pas l'affaire des seuls avantages comparatifs inhérents à la production. L'environnement des affaires est une considération parmi plusieurs dont il faut tenir compte.

Cette stratégie n'a pas permis, jusqu'à maintenant, d'inverser la tendance de l'insécurité alimentaire, puisqu'il y a toujours autant de personnes souffrant de la faim dans le monde. De plus, elle a causé deux problèmes majeurs. Le premier est d'avoir appauvri les paysans eux-mêmes. En effet, selon la FAO, les deux tiers des personnes souffrant de malnutrition proviennent du monde rural. Le deuxième est d'avoir favorisé la concentration de la richesse. En d'autres mots, les petits bénéficiaires amassés tout au long de la chaîne sont captés par ceux qui détiennent le capital, non pas par ceux qui font le travail.



On ne peut ignorer la complicité tacite du système. À elle seule, la diminution des barrières tarifaires vient fausser les règles du jeu. L'exemple le plus patent est sans conteste celui d'Haïti qui a été contraint de réduire à 3% la plupart de ses lignes tarifaires sur les produits agricoles. À ce niveau, le dumping est un jeu d'enfant. Mais justement, les enfants de ce pays doivent jouer le ventre vide pendant que les grands s'en mettent plein les poches.

Difficile de fermer ce chapitre sans se demander à qui et à quoi sert la mondialisation. Pourquoi importer des aliments que l'on retrouve en abondance sur notre territoire? Pour le Québec, acheter des agrumes et vendre du sirop d'érable, c'est sensé. Par contre, faire rentrer du porc américain pour vendre le nôtre au Japon... Faire rentrer des oignons européens en Afrique de l'Ouest alors que plusieurs de ces pays africains en sont de très grands producteurs... pourquoi, pour qui? Poser la question c'est se mêler de ses oignons. En effet, jusqu'à maintenant le résultat net se traduit, d'une part, par une concentration de la richesse et, d'autre part par un appauvrissement du monde paysan. Lorsque le FMI affirme que la richesse des 85 personnes les plus riches de la planète équivaut à celle détenue par 50% des citoyens les plus pauvres du monde, il y a de quoi demeurer sur sa faim.

### **La réglementation et l'évolution des normes, tout simplement étourdissantes**


Pendant que les négociateurs font preuve de beaucoup d'ouverture pour arriver à des ententes macro-économiques basées sur une plus grande dérèglementation, les normes se resserrent tellement qu'elles étouffent les initiatives locales.

Les barrières non tarifaires permettent de limiter l'accès des marchés du Nord aux petits producteurs et, du même coup, d'accroître l'emprise des grands distributeurs. En fait, la protection des consommateurs a pour effet de rendre les normes de toutes sortes tellement contraignantes, que seule la grande entreprise peut y répondre. En d'autres mots, les excès du néolibéralisme servent l'intérêt de celles et ceux qui l'alimentent.

Il faut comprendre que faire voyager les aliments comporte un certain nombre de risques. En effet, les produits agricoles ne voyagent pas nécessairement seuls. Cela entraîne des risques de contamination. Afin de les contrer, on augmente les normes sanitaires, phytosanitaires et autres. Dans les faits, ces normes établissent la règle aussi bien pour le marché domestique que pour l'exportation. Il devient alors très onéreux de s'y conformer. Il n'y a que la production de grandes quantités qui permet d'absorber les coûts liés à ces mesures.

Quant à elle, la production de volume a tendance à se concentrer sur des espaces restreints, soit géographiquement concentrés. Ce phénomène engendre des conséquences environnementales que l'on cherche à limiter en définissant des normes s'appliquant à l'ensemble de la production. Le coût administratif de ces mesures diminue d'autant la capacité des petites exploitations à demeurer dans le marché. Un permis pour ceci, un cahier de charges pour cela, un plan agroenvironnemental réalisé par un spécialiste accrédité, etc.

La concentration de la production n'est pas uniquement une question de densité de plants de maïs et d'espacement entre les choux. En fait, le concept du bien-être de la terre n'est pas encore un critère de production. Au contraire, la seule loi qui prévaut dans ce domaine, c'est le rendement immédiat à l'hectare. En revanche, le bien-être animal est très présent dans l'imaginaire collectif occidental. On n'a qu'à penser aux attentes légitimes pour permettre aux animaux d'avoir des conditions de vie adéquates. D'ailleurs, si tout le monde avait ces mêmes attentes au niveau des humains, les bidonvilles seraient interdits de cité. Ces exigences ont un prix. Un prix souvent élevé et que les revenus de la production ne permettent pas de rencontrer.



Les règles de transport sont inspirées du même modèle. La concentration de la production génère de grandes quantités de produits dans un rayon limité. Le transport doit pouvoir s'ajuster à ce phénomène. Nous sommes loin du temps où un producteur allait au marché avec son petit camion. Par conséquent, les mastodontes roulant sur nos routes doivent obéir aux règles du transport de poids lourd. Une agriculture familiale mal organisée ne peut suivre ces routes empruntées. Faute de se conformer, elle est laissée pour compte sur le bord du chemin de la mondialisation.

Il est également difficile de tourner la page de ce chapitre, sans dire que les aliments font l'objet de sélections génétiques de toute sorte, et ce, en fonction de leur capacité à voyager. Le calibrage des aliments est fait de manière à permettre la plus grande densité de produits au mètre cube. En réalité, le choix des aliments est en fonction des cargaisons. Le calibrage n'est donc pas une affaire de goût, mais bien une question d'espace et de bénéfices. La sélection des variétés est basée sur la durée de vie des aliments sur les tablettes des supermarchés. Les produits frais d'aujourd'hui ont souvent quitté la terre depuis plusieurs jours, voire plusieurs semaines déjà.

### **La financiarisation de l'agriculture et les seigneurs des temps modernes**

On se rappellera que dans les années 30, le gouvernement du Québec posa le premier geste structurant l'agriculture familiale en créant la Loi sur le crédit agricole. Elle permettait de financer l'achat de la terre sur 39 ans. Aujourd'hui, il est absolument impensable de financer une terre sur plus de 25 ans. Est-ce à dire que les banquiers ont compris que la terre était devenue un bien éphémère, au même titre qu'un bien meuble. Bien sûr que non.

Cependant, les gestionnaires de fonds savent compter. Le système néolibéral est basé sur les superprofits. Pour atteindre les résultats financiers que l'on observe dans les banques de nos jours, il ne faut pas compter sur les prêts. La marge bénéficiaire est nettement insuffisante pour satisfaire le marché. Seuls les produits dérivés peuvent donner satisfaction. Le prêt est donc devenu une sorte d'accommodement, une façon de justifier la présence des institutions financières dans le monde agricole. Dans un tel contexte, sans jeu de mots, il n'y a aucun intérêt pour des prêts à long terme. Laisser des capitaux dormir pendant 39 ans est devenu une preuve d'incompétence. Les prêts doivent être accessoires dans un montage financier et non pas être au cœur du dispositif. Même les garanties offertes par les gouvernements pour limiter les pertes ne satisfont plus les banquiers.

Dans plusieurs pays en développement, une grande quantité de banques ont des surplus de liquidité. Pourtant, vous n'en trouverez aucune intéressée à faire des prêts agricoles, même hypothécaires qui dépasseront 10 ans. La norme est beaucoup plus de l'ordre de 3 à 5 ans pour des prêts considérés à long terme. Et on ne parle pas du taux d'intérêt. En 2014, le meilleur taux qu'un paysan peut obtenir est d'environ 16%. S'il est membre d'une organisation bien structurée, il peut obtenir 12% au mieux. Dans un tel contexte, comment faire pour permettre à l'agriculture familiale de prendre sa place? N'ayant pas accès à des prêts conséquents, comment financer une exploitation, avec ses terres, bâtiments, et équipements? Comment avoir accès aux intrants, comment avoir accès au marché?

Aujourd'hui encore, dans certains pays développés, l'État a maintenu des mécanismes permettant à l'agriculture familiale de rester dans le marché. Garantie de prêt, avance de fonds à la production, assurance récolte, soutien des prix, subventions. Il faut insister sur le mot «maintenu», car tous ces mécanismes sont fragilisés du fait qu'ils répondent de moins en moins à la réalité du marché. D'autre part, l'état des finances publiques et la pression des grands penseurs du système font que les gouvernements sont plus enclins à se retirer des programmes plutôt qu'à les adapter. La conséquence immédiate est de forcer les agriculteurs à devenir des producteurs sous intégration. Cela s'appelle de la contractualisation.



Dans les faits, il s'agit d'un contrat de production signé entre le producteur et la compagnie qui commercialise le produit. Dans plusieurs cas, l'exploitant agricole devient un ouvrier agricole sur sa propriété.

Dans les pays en développement, en pratique, ce sont les institutions multilatérales qui dictent les grandes politiques. Conséquemment, les paysans sont laissés seuls à eux-mêmes. La loi prédominante est celle de la jungle économique. Difficile de combattre l'arrivage de denrées alimentaires transportées par bateaux équipés de cales à atmosphère contrôlée lorsque tu as une pirogue pour te défendre. L'atmosphère a beau être tendue, impossible de gagner la bataille du marché. Difficile de concurrencer l'entrée d'aliments venant du Nord par avion, aliments consommés dans la capitale du pays, lorsque tu as une charrette pour livrer ton produit. Sans compter que les routes menant à la grande ville ne sont, en définitive, que des pistes non praticables en saison des pluies.

Comme évoqué précédemment, le système est structuré pour faire des exploitants agricoles des ouvriers. Au mieux ils sont des ouvriers partenaires. Au pire, ils sont salariés de grandes entreprises. Mais de toute façon, ils sont à la solde du marché. Ils sont hypothéqués de leur incapacité à obtenir les moyens financiers nécessaires.

Ce phénomène conduit tout droit à l'accaparement des terres. Les nouveaux seigneurs de la terre sont ceux-là mêmes qui profitent de la concentration de la richesse. Au départ, on observait le phénomène dans les pays en développement. Dans notre rapport annuel 2012-2013, on constatait que de grandes multinationales, et même des pays, s'accaparaient des terres dans d'autres pays. La Chine, l'Arabie Saoudite et d'autres s'intéressent à des territoires agricoles en raison d'abord de leur propre sécurité alimentaire. Il n'est pas dit que d'autres intérêts n'interfèrent pas dans le choix, mais c'est une autre histoire. Quant aux multinationales, elles s'accaparent des terres pour accroître leur hégémonie sur le système alimentaire mondial.


### L'accès à la connaissance

À la lumière de ce qui précède, il est évident que l'agriculture familiale ne peut espérer s'inscrire durablement dans le marché sans pouvoir compter sur la connaissance. Or, là encore, rien n'en favorise l'accès. Reconnaissons qu'au Québec, plus qu'ailleurs, et également dans certains pays industrialisés, la connaissance est encore au service de l'agriculture familiale. Toutefois, elle n'est pas très utile si elle ne permet pas de construire des mécanismes capables de concurrencer l'envahissement de la concurrence déloyale.

L'accès au marché réfère à la capacité d'influencer les lois et les règlements qui le régissent. Il suppose que l'information sur les marchés et sur les prix est disponible et fiable. Il nécessite que l'on puisse disposer de systèmes efficaces et efficients permettant aux agriculteurs de se faire une place dans le marché. Concrètement, cela signifie que l'on crée les conditions nécessaires à la mise en place de systèmes collectifs offrant ces différents services essentiels qui permettent l'accès au marché.

Pourtant on observe, ici au Canada, une tendance opposée. La fin de la Commission canadienne du blé ainsi que les brèches dans les systèmes de gestion de l'offre sont autant d'éléments qui font craindre le pire. Ailleurs, dans la plupart des pays industrialisés, on constate le retrait de l'État et la fin d'une approche favorable à l'agriculture familiale. L'aliment, un produit comme un autre, c'est pour l'essentiel ce que le système économique actuel impose.

Dans les pays en développement, les premiers gestes des tenants de la mondialisation furent, justement, de démanteler ce qui s'apparentait à des systèmes de regroupement de l'offre. Jugés inefficaces et surtout



inappropriés pour la suite des choses, on a tout simplement imposé leur démantèlement pour faire place au privé. La suite est maintenant connue. La grande industrie s'est intéressée uniquement au marché d'exportation et le marché domestique est approvisionné par l'importation. C'est-à-dire que toute la place est occupée désormais par la grande distribution. Restent aux paysans, les marchés locaux, ces marchés où le monde rural s'approvisionne. Un monde, faut-il le rappeler, composé à plus de 80% de paysans. En fait, on leur laisse toute la place pour qu'ils demeurent dans la pauvreté extrême, celle-là même que l'on dit insoutenable.

La dynamique ne s'arrête pas là. La connaissance est essentielle pour apprendre à gérer les exploitations agricoles, les organisations professionnelles et les systèmes de mise en marché. Or, tous les outils tels que les clubs-conseils, les clubs d'encadrement technique, les groupes de gestion, les services de comptabilité et de fiscalité, sont de moins en moins soutenus par les programmes étatiques. Au Sud, inutile de dire qu'ils sont pratiquement inexistantes, si ce n'est le fruit de quelques projets de coopération.

À l'échelle internationale, Cargill compte plus de personnel que la FAO. C'est dire à quel point le déséquilibre est profond. On traite l'accès à la connaissance comme s'il s'agissait d'un droit réservé à celles et ceux qui ont les moyens de l'acquérir. Pire, on donne, à part l'illusion, très peu de moyens d'y accéder. Même qu'au nom de la propriété privée, la recherche sur le matériel génétique semencier est mieux protégée que le patrimoine semencier mondial appartenant à l'humanité.

À ce rythme, avant longtemps, il y aura des gouvernements sans terre, puisqu'elles appartiendront à l'entreprise privée et l'agriculture sera l'affaire des grands financiers de ce monde. Pourtant, il y a une autre façon d'envisager l'avenir. Ce n'est même pas une affaire d'imagination. Tout existe pour qu'un autre monde soit possible. Il suffit d'une volonté politique à l'échelle mondiale.

### Troisième volet - La renaissance ou une autre agriculture est possible

L'autarcie cachée derrière le concept d'autosuffisance alimentaire n'est pas plus soutenable que le concept de sécurité alimentaire instrumentalisé par le néolibéralisme. La souveraineté alimentaire, par contre, permet à chaque pays de ne pas s'en laisser imposer tout en ne fermant pas ses frontières. Dit autrement, il est tout simplement possible de faire le commerce des aliments dans un modèle de souveraineté alimentaire. À condition qu'il n'ait pas pour objectif de nuire indûment à la production domestique. Importer de l'huile d'olive et des arachides au Québec c'est tout à fait normal. Exporter des aliments excédentaires disponibles ici dans des pays déficitaires, c'est dans l'ordre des choses.

Si, en 1993, l'UPA a cru bon de créer une corporation à but non lucratif, UPA Développement international, ce n'est surtout pas pour se positionner sur les marchés des pays en développement. C'est parce qu'elle croyait juste et nécessaire de défendre l'agriculture familiale. C'est d'ailleurs jusqu'à ce jour la mission d'UPA DI. En 2004, suite à une expérience de 10 ans de coopération, après avoir constaté les difficultés des paysans du monde à s'inscrire dans le marché et pour avoir mesuré les conséquences de cette situation, UPA DI avec des organisations paysannes de l'Afrique de l'Ouest a créé le **Mouvement pour une agriculture équitable (MAÉ-MAÉ)**.

Le Mouvement visait à défendre, auprès des gouvernements membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), des règles commerciales internationales s'appuyant sur six droits permettant de soutenir les bases de l'agriculture familiale. Bien que le mouvement soit aujourd'hui moins actif, ses fondements demeurent toujours bien vivants.

## DROIT à la sécurité alimentaire

Une nation a l'obligation de s'assurer que « chaque individu a économiquement et physiquement accès en tout temps à une alimentation, saine, nutritive et susceptible de répondre à ses besoins diététiques et à ses goûts, de manière à jouir d'une bonne santé et à mener une vie active ». *Sommet mondial de l'alimentation. 1996 FAO*

## DROIT à l'intégralité du territoire national

Le droit à l'intégralité du territoire national requiert une utilisation optimale de la totalité de l'espace. Le maintien de la population, le maintien de milieux socio-économiques diversifiés et dynamiques est un prérequis. Cela passe par une meilleure utilisation des ressources du milieu. L'émancipation de l'agriculture familiale demande une cohabitation harmonieuse des agriculteurs avec les populations rurales et urbaines.

## DROIT à l'intégrité du territoire agricole

L'intégrité du territoire exige une utilisation rationnelle des ressources naturelles. La diversification des activités économiques, incluant l'agriculture, adaptée au territoire est la meilleure assurance de son intégrité.

## DROIT à la protection de l'agriculture familiale

Il permet d'assurer la place d'une agriculture pratiquée par des personnes détenant la majorité du capital, assurant la gestion et la prise de décision tout en travaillant au sein de l'exploitation. Ce droit doit permettre la pleine autonomie des producteurs quant aux choix des stratégies de développement de leur exploitation, de la production jusqu'à la commercialisation de leurs produits.

## DROIT à un prix équitable pour les produits de la ferme

Le droit à un prix équitable pour les produits de la ferme doit assurer la couverture d'un coût de production englobant le revenu de l'agriculteur et de sa famille, les dépenses liées à la protection de l'environnement, le maintien d'une exploitation dynamique, pleinement fonctionnelle et transférable aux générations futures.

## DROIT à la gestion du marché intérieur

Ce droit doit permettre des mesures favorisant la production et la consommation nationales au détriment de produits d'importation. Il doit reposer sur le principe de protection de la structure agraire d'un pays, de son autonomie et de sa souveraineté alimentaire.





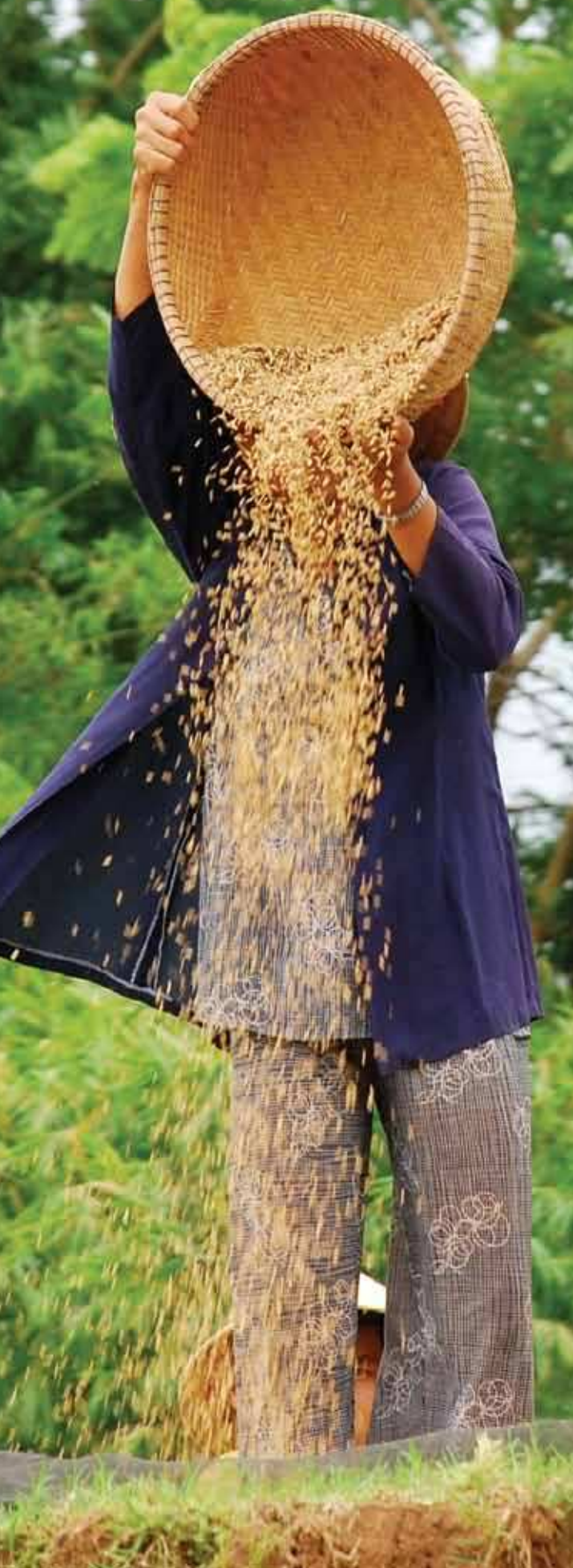
## Quatrième volet - En conclusion la poursuite de la grande corvée

Nous voici en 2014, 21 ans après le début de notre implication en coopération, 90 ans après la création de l'UPA. L'agriculture familiale demeure un véritable enjeu de société. L'année internationale permet une réflexion à l'échelle de la terre. Cette terre que l'on néglige comme si nous pouvions vivre sans elle. La vérité c'est qu'elle peut très bien se passer de nous. Elle l'a d'ailleurs déjà prouvé. L'inverse cependant reste à démontrer.

La crise alimentaire a fait réfléchir bien des décideurs, les changements climatiques qui se manifestent jouent en faveur d'un recentrage des politiques. Pour l'instant, seul le discours a évolué. Le prochain changement de paradigme doit se faire. Il sera fondamental puisqu'il exigera un changement de comportement sociétal.

Pour l'instant, nous savons à qui profite les systèmes, mais comme rien n'est jamais vraiment acquis, à nous d'y voir.





## SECTION III

### MOUSSA ET AWA



## TERRES ET FAIRE SON EXPLOITATION FAMILIALE UN TRAVAIL COLLECTIF

*« Mais, pour rajeunir et répondre à ces jeunes qui veulent vivre dignement de l'agriculture, il faudra que je sache en inventer de nouvelles (transmissions). Parce que j'entends bien continuer à cultiver des valeurs ».*

L'agriculture familiale, sous la plume d'Hélène Raymond, animatrice,  
Dialogue nord-américain sur l'agriculture familiale, avril 2014

## Terres et faire son exploitation familiale Un travail collectif

### Notes biographiques à propos de Moussa et Awa

Moussa accompagne la vie de nos rapports annuels depuis 1999. Il est pêcheur de son métier, cultive aussi son champ et possède quelques poulets, quelques chèvres, et autres. Il demeure à Bunchibourara, son village africain. Awa, la fille de Moussa, a étudié en Europe. Après quelques années de travail aux États-Unis, elle se retrouve à Montréal puisqu'elle s'est jointe à « Enfaire », une organisation canadienne de coopération pour le développement international.

Moussa réfléchit à voix haute sur le développement, afin de mieux faire entendre les voix trop souvent oubliées ou tenues muettes.

« Secousses dans la coopération internationale », début de l'année 2012; Moussa va certes prendre la parole et la porter en actes, en lettres. La sage colère, la colère d'un sage ou la sagesse est parfois colère...

2 013 hectares du village Terratouatou sont sacrifiés au nom d'un certain développement. Celui qui ne regarde pas où il passe, pas plus comment et où il va ! La terre est un enjeu pour la terre. Terre des ancêtres, Terre nourricière, Terre porteuse, Terre de vie...

En 2014, Moussa accueille sa fille Awa et reçoit la visite de Tremblay de l'UPA ainsi que de France la journaliste du Québec. La France lui rappelle comment la colonisation a modifié l'agriculture du pays. Du passé au présent, Moussa parle de son exploitation agricole familiale et à quelles conditions elle peut se maintenir et se développer. Du présent au futur, le jour venu qui prendra la relève de Moussa. Son fils aîné comme le veut la coutume... mais il vit à la capitale depuis plusieurs années. Sa fille cadette Orokiatou... mais...


**Moussa est à l'aéroport de la capitale et il attend sa fille aînée, Awa, en compagnie d'Orokiatou la cadette. Ils sont à l'extérieur à l'ombre d'un petit arbre, en train de prendre le thé.**

- Orokiatou: Papa, vous voyez c'est l'avion transportant Awa qui arrive.
- Moussa: Oui c'est un bel oiseau et il défie encore et toujours la loi de la lourdeur.
- Orokiatou: J'espère qu'elle a fait une bonne traversée. C'est tellement loin et long pour elle de revenir au pays.
- Moussa: Est-ce que Tremblay de l'UPA et la journaliste sont avec ma fille?
- Orokiatou: Elle m'a informé que la journaliste qui s'appelle France l'accompagne et Tremblay est aussi de la traversée.
- Moussa: France, cela me fait surtout penser aux années de colonisation de notre pays. La situation de l'époque aurait mérité de faire la première page de son journal.
- Orokiatou: Mais elle travaille pour un journal agricole.

- Moussa : Justement, au fil des années de colonisation par la France, est arrivée la production massive de coton et d'arachides pour les autres, des autres pays lointains. C'était censé être mieux pour nous autres, les paysans africains, mais ce qui est censé ne fait pas toujours de sens, surtout quand la production prend le sens du Nord.
- Orokiatou : Vous ne pensez pas que l'exportation de ces produits peut avoir quelque chose de bon pour notre pays ?
- Moussa : Produire pour sa famille, produire pour nourrir son pays, produire pour d'autres pays. C'est l'ordre de la priorité. Tremblay de l'UPA appelle ça la souveraineté alimentaire.
- Orokiatou : C'est un peu ce que nous faisons...
- Moussa : Avec mon père on produisait pour les besoins de notre grande famille. Un peu plus tard, quand j'ai poursuivi notre exploitation familiale, on a commencé à vendre au marché surtout du poisson et des légumes. Aujourd'hui, étant donné que nous avons une paire de bœufs, qu'avec la coopérative de machineries on fait faire certains travaux avec leur tracteur et aussi qu'on a de meilleures façons de rendre notre terre plus fertile, nous vendons de plus en plus de produits sur le marché et pas seulement à Bunchibourara.
- Orokiatou : Papa, excusez-moi, l'avion est déjà arrivé depuis un moment. Je vais m'approcher pour surveiller la sortie d'Awa.
- Moussa : Ma fille, il y a tout de même un français qui a dit quelque chose que j'ai retenu.
- Orokiatou : De qui parlez-vous ?
- Moussa : De Gaule a dit « Entre Possible et Impossible, deux lettres et un état d'esprit ». Il faut quand même reconnaître que notre peuple a encore quelques récoltes de « Possibles » à mettre dans son grenier. C'est un gros travail collectif à faire pour obtenir des récoltes comme celles-là.
- Orokiatou : Je dois m'approcher maintenant, je vous retrouve ici aussitôt qu'Awa se présente...


### **Le lendemain matin au déjeuner chez le petit frère de Moussa, près de l'aéroport...**

- Awa : Mes frères Salam et Ibrahim demeurent maintenant ici avec mon oncle. Ils ne sont pas juste de passage ?
- Orokiatou : Ils sont déjà partis au travail ce matin.
- Awa : Qu'est-ce qu'ils font ?
- Petit frère de Moussa : Salam fait du petit commerce et Ibrahim a été recruté comme gardien de maison par un français qui vient d'arriver pour un projet de trois ans.
- Awa : Oui, mais ils ne travaillent plus dans les champs avec la famille ? Pourquoi sont-ils partis ?
- Moussa : Malgré qu'on vende de plus en plus de produits, il reste de moins en moins d'argent pour prendre en charge toute la famille. C'est la même situation pour plusieurs exploitations au village.
- Petit frère : Rester sur l'exploitation familiale pour les jeunes ce n'est pas valorisé.

- 
- Moussa : Ce qui est surtout dévalorisé c'est le prix pour notre sorgho, notre maïs, nos poissons, nos chèvres et aussi pour nos légumes.
  - Petit frère : Il demeure que de plus en plus de jeunes quittent les villages.
  - Awa : Triste réalité du tandem exode rural et pauvreté rurale.
  - Moussa : Autrefois, tous les jeunes demeuraient au village, il y avait assez de travail et de quoi nourrir toutes les bouches sur les exploitations. On le sait «Ventre affamé n'a pas d'oreille», il est difficile de convaincre les jeunes de rester.
  - Petit frère : Grand frère il ne faut pas oublier que moi je suis parti du village.
  - Moussa : Ce n'est pas pareil. Tu es parti pour devenir fonctionnaire pas parce que la famille ne pouvait pas te nourrir. De toute façon, il y avait assez de frères pour s'occuper de l'exploitation.
  - Petit frère : C'est vrai, ce n'était pas pareil dans ce temps-là.
  - Moussa : Dis-moi Awa, quand va-t-on voir la journaliste ?
  - Awa : Elle va arriver au village quelques jours après nous. Elle a d'autres rencontres à faire à la capitale.

**Après quelques jours, on retrouve Moussa au village avec Awa, Orokiatou, Tremblay et France la journaliste qui sont tous sous l'arbre à palabres, au centre de la concession, dans une discussion sur les jeunes en milieu rural.**

- Moussa : Pourquoi madame la France voulez-vous me poser des questions ?
- France : Je prépare un reportage pour la Terre de chez nous sur l'agriculture familiale.
- Moussa : Il faudrait que je vous présente tous les membres de ma famille, mais ils ne sont pas tous là.
- France : En fait, je veux surtout parler de votre exploitation et de la relève agricole.
- Moussa : Ici, exploitation familiale c'est juste un mot. On ne peut pas séparer cela.
- France : Oui, oui, je suis d'accord avec vous.
- Awa : Papa, vous pourriez parler à France de comment vous voyez l'avenir de votre exploitation par exemple.
- Moussa : «Là où le cœur est, les pieds n'hésitent pas à y aller». Notre cœur c'est la terre. Elle nous permet de vivre et de se nourrir.
- Tremblay : Pensez-vous M. Moussa que votre exploitation familiale, en un mot comme vous le dites si bien, peut durer encore plusieurs générations ?
- Moussa : Oui, mais à trois conditions : une meilleure production, et pour cela il faut la pluie entre autres choses; des meilleurs prix pour nos produits qui vont nous permettre de bien s'occuper de la famille et des meilleures politiques de notre gouvernement pour assurer la sécurité alimentaire de nos populations. Le pire pour nous, c'est que le meilleur de tout n'arrive jamais dans la même année.

- 
- France: Comment pensez-vous y arriver ?
- Moussa: En étant ensemble, les paysans, comme on l'est avec notre organisation.
- Tremblay: Il y a là un grand défi. Vous allez devoir faire, comme on dit chez nous, une grande corvée...
- Moussa: Corvée...
- Awa: M. Tremblay veut dire du travail collectif comme on fait ici lors des récoltes ou pour défricher un nouveau champ, etc.
- Moussa: Oui, une grande corvée avec vous autres aussi.
- France: J'aimerais revenir sur quelque chose. Après vous, qui va devenir le chef de l'exploitation familiale ?
- Moussa: Ce sera mon fils comme on le fait toujours ici. C'est lui qui doit le faire.
- Awa: Mais, Papa, il n'est plus au village.
- France: Si je comprends bien, ce sera votre fils aîné qui est actuellement en informatique. Est-ce qu'il est intéressé ?
- Moussa: Sinon ce sera l'autre.
- Tremblay: Sur un ton de taquinerie puisqu'il connaît bien Moussa... M. Moussa, vous n'allez plus au champ très souvent, c'est surtout vos enfants qui y vont. Est-ce qu'ils sont tous intéressés par l'agriculture ?
- Moussa: Pourquoi ils ne le seraient pas ?
- Awa: Au Québec, il y a des enfants qui grandissent sur la ferme, comme on dit là-bas, et qui ne sont pas intéressés à devenir paysans. Ils vont à l'école puis se trouvent un emploi dans différents domaines.
- Moussa: J'ai plusieurs fils.
- Tremblay: Toujours sur un ton de taquinerie... M. Moussa, le voisin de mes parents à Ste-Monique, il a transféré son exploitation à sa fille cadette...
- Moussa: Tremblay tu devrais te rappeler que même si je te dis que je te dis tout, je ne dis pas tout...
- Awa: On fait seulement causer entre nous Papa. Qu'est-ce que vous pensez de cette idée comme sage africain ?



**Pendant ce temps Orokiatou a les yeux grands ouverts, mais elle regarde par terre.**

— Moussa : C'est vrai que mes deux fils aînés ne sont plus au village. C'est aussi vrai que la terre d'ici n'est pas la même que celle de chez vous. Ici le travail est très dur, trop dur...

**Quelques semaines plus tard alors que Awa se prépare à quitter le village une dernière discussion avec son père.**

— Awa : Papa, vous vous souvenez de notre discussion de l'autre jour à propos de qui dans la famille assurera votre relève le moment venu.

— Moussa : Ma fille, tant que je serai debout, je n'aurai pas besoin qu'on me relève. Mais oui, je m'en souviens très bien qu'on a discuté sur qui prendra en charge les travaux au champ. Je ne pense pas qu'une femme puisse prendre ma relève comme tu le dis. Ce n'est pas possible.

— Awa : Papa, pourtant les femmes de notre famille, comme dans les autres familles du village, elles travaillent aux champs, parfois même plus que les hommes.

— Moussa : Oui, mais ça ne se fait pas... c'est une femme.

— Awa : Orokiatou, elle travaille aux champs depuis qu'elle est petite, elle a étudié en agriculture, elle est impliquée avec vous dans l'organisation paysanne, elle est intelligente.

— Moussa : Je vais y penser...

— Awa : Ce sera non...

— Moussa : Elle pourrait avoir une parcelle si comme tu le dis elle est intéressée...

— Awa : Vous pourriez lui donner celle près du marigot.

— Moussa : Non, elle est trop bien arrosée.

— Awa : Papa...

— Moussa : Pour être franc j'ai déjà pensé que ma relève pourrait être ta sœur cadette, Orokiatou. Je ne l'ai pas dit parce que je voulais d'abord savoir ce que tu en pensais.

— Awa : Donc, c'est oui ?

— Moussa : À condition qu'elle se trouve un bon homme au village...

## LES SAVOIRS DES GENS DE LA TERRE EN HAÏTI

Secteur LABROUSSE  
(2009-2013)



► **Fierté paysanne**



► **253 projets d'amélioration  
des entreprises**



► **Participation de 361 entreprises  
au programme de formation**



► **118 familles augmentent leurs  
revenus de 30% par année**  
► **8 groupements augmentent  
leur membership de 25% et se  
donnent des services collectifs**



Avec l'appui de:

- Agence canadienne de développement international (ACDI)
- Ministère des Relations Internationales du Québec (MRIQ)
- CIDI/AMH / FICAH
- Coopération Québec - Haïti
- Fondation internationale Payaall

## Programme de développement de l'agriculture en Haïti (PDA)

## GESTION COMMUNAUTAIRE DES RESSOURCES NATURELLES EN HAÏTI

Secteur LABROUSSE  
(2011-2013)



► **Mobilisation de 66 893 jours ouvriers  
et plus de 400 000 \$ CA en revenus  
d'appoint**



► **222 hectares aménagés**



► **681 familles intensifient  
leurs activités de production  
et augmentent leurs  
revenus agricoles**



► **18 hectares irrigués**



Avec l'appui de:

- Agence canadienne de développement international (ACDI)
- Ministère des Relations Internationales du Québec (MRIQ)
- CIDI/AMH / FICAH
- Coopération Québec - Haïti
- Fondation Lucien Cormier

## SECTION IV

### FAITS SAILLANTS DE LA PROGRAMMATION 2013-2014



### L'AGRICULTURE FAMILIALE SUR LE TERRAIN

*« Je suis la Terre et sa mémoire, en même temps que son avenir ».*

L'agriculture familiale, sous la plume d'Hélène Raymond, animatrice,  
Dialogue nord-américain sur l'agriculture familiale, avril 2014

## L'agriculture familiale sur le terrain

Dans la présente partie, nous parlerons d'un certain nombre de faits saillants de la programmation. Conséquemment, toutes les interventions d'UPA DI avec ses partenaires ne seront pas nommées. Elles n'en demeurent pas moins importantes et significatives. D'ailleurs, vous les retrouverez toutes dans le « Tableau des partenaires et actions concertées » qui suit les « Faits saillants ».

### Dans la Boucle du Mouhoun au Burkina Faso, une démonstration de résilience face aux changements climatiques

Nous l'avions annoncé l'année dernière, après seulement 15 mois, les productrices et les producteurs de l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) ont fait la démonstration que l'agriculture familiale peut s'adapter face aux changements climatiques et transformer l'adversité en opportunité de développement de l'agriculture.


UPA DI et L'ŒUVRE LÉGER ont appuyé l'UGCPA/BM, dans la mise en œuvre d'un programme d'activités intégrées, pour développer une résilience face à l'impact des changements climatiques sur l'agriculture, dans le cadre du Projet de résilience climatique dans la Boucle du Mouhoun (PRCBM). Il s'agissait essentiellement d'adapter les pratiques agricoles des paysannes et des paysans aux nouvelles conditions environnementales.

Le PRCBM a permis aux 1 196 productrices et producteurs engagés dans le projet, soit 887 femmes et 309 hommes âgés de 37 ans et moins, de produire 145 tonnes de niébé, une légumineuse destinée au marché. Des revenus de 44 800 000 FCFA (environ 99 555 \$ CA) ont été générés. Avec une consommation moyenne de légumineuses au Burkina Faso de 7 kg par année et par personne, la production des membres de l'UGCPA/BM permettra de contribuer à l'alimentation de plus de 20 000 personnes participant d'autant à la sécurité alimentaire de la population burkinabé. Par ailleurs, l'UGCPA/BM a conclu un contrat de vente de 127 tonnes de niébé avec le Programme alimentaire mondial (PAM) contribuant d'autant au stock national de sécurité alimentaire.

Avec de tels résultats, pas surprenant que l'UGCPA/BM ait obtenu, en janvier 2014, de l'Alliance pour une révolution verte en Afrique (AGRA), le premier prix pour son excellence dans la catégorie « Organisation paysanne – accès au marché ».

De plus, les produits de vannage du niébé ont servi à nourrir les animaux des paysannes et des paysans participants. La valeur estimée de la production animale (chevreaux, porcelets et agneaux), également soutenue par le projet, se chiffre pour la première année à 83 040 000 FCFA (environ 184 533 \$ CA). Le PRCBM a permis la construction de 200 biodigesteurs et la plantation de 9 533 plantules de *Faidherbia Albi-das*. Ces deux mesures ont un impact positif certain sur l'environnement, mais également sur le plan économique. Le premier servant de combustible aux familles participantes et le deuxième contribuant à la fertilisation des sols.

Enfin, les productrices et les producteurs participants devaient rembourser à l'UGCPA/BM une partie des intrants obtenus du projet pour réaliser leurs activités de production et ainsi, constituer un fonds agroenvironnemental pouvant soutenir de nouvelles actions. Les premières contributions des productrices et producteurs versées au fonds agroenvironnemental représentent la somme de 13 548 590 FCFA (environ 30 107 \$ CA). D'autres contributions sont attendues pour 2014.



Concernant la résilience aux changements climatiques, le PRCBM nous a appris que même si les productrices et les producteurs se sentent généralement impuissants par rapport à ce phénomène, un appui à des actions qui répondent à leurs besoins immédiats peut avoir un impact sur leur pouvoir de résilience. Ils ont fait la démonstration de leur capacité à s'adapter et à réinventer leurs pratiques.

### **L'appui à la Central Cooperativa Agropecuaria (CCA) au El Salvador, une approche efficace pour soutenir l'agriculture familiale**

*«Le plus grand succès de notre démarche des trois dernières années est d'avoir, chacun d'entre nous, membres du Comité lait, acquis un peu plus de confiance individuelle, et surtout, une grande confiance dans notre groupe. C'est certainement notre plus grand atout pour la suite du travail».*

*Ramiro Salazar Henriquez, président du Comité lait de la CCA*

La Central Cooperativa Agropecuaria (CCA), située à San Luis Talpa dans la région de La Paz au El Salvador, est un regroupement de dix coopératives agricoles et de leurs 1 129 familles membres. Ces coopératives de production ont été mises en place dans le cadre de la réforme agraire. UPA DI accompagne, depuis 2002, la CCA dans sa démarche de consolidation d'une structure organisationnelle efficace et viable ainsi que du renforcement de ses capacités commerciales.

En 2007, la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) s'associe à UPA DI pour appuyer les coopératives productrices de lait au sein de la CCA. L'objectif d'appuyer ce secteur était d'en améliorer la rentabilité et de mettre en place une mise en marché collective avec les coopératives affiliées. Le Comité lait, formé de représentants de chacune des six coopératives laitières, est responsable du projet. Il priorise, dès 2008, le développement de la production fourragère comme base de l'alimentation des troupeaux, avec pour objectif d'assurer à moyen terme une production laitière rentable.

Un partenariat construit de longue date ainsi qu'une démarche participative ont permis d'assurer, à la fois la réussite technique et un ancrage solide dans l'organisation, gage de pérennité des résultats obtenus :

- Dans la seule année 2009-2010, le volume de lait augmente de 13 % et le bénéfice moyen par vache s'accroît de 267 \$;
- La production fourragère est aujourd'hui présente dans toutes les coopératives et compte pour 42 % de l'alimentation des troupeaux contre 11 % en 2007;
- La mise en place d'une Coopérative d'utilisation de machinerie agricole (CUMA) favorise la valorisation des fumiers dans les six coopératives participantes et augmente la production fourragère;
- Lors des négociations avec les dirigeants de l'usine de transformation, la CCA obtient un mode de paiement unique versé directement dans son compte. Ceci facilite le transfert par dépôt direct des payes de lait à chacune des coopératives, et un meilleur respect des échéanciers;
- Depuis janvier 2011, un prélevé de 0,5 cent pour chacune des bouteilles de lait commercialisées est retenu. Il est déposé dans un compte de manière à couvrir les frais reliés au mode de paiement unique et créer un fonds de développement;
- La CCA se raffine avec l'amélioration du suivi technico-économique de la production et l'intégration d'outils de gestion telle l'analyse de groupe.



Les prochains défis inspirant le partenariat entre la CCA et UPA DI, soutenu par la FPLQ, sont :

- L'augmentation du volume de lait de qualité commercialisé par le groupe, ce qui lui accorderait un pouvoir de négociation accru pour la commercialisation;
- L'obtention d'une entente formalisée entre le groupe de producteurs et l'usine de transformation;
- Une consolidation des services offerts par la CCA de manière à améliorer son financement;
- Une amélioration des conditions économiques d'un plus grand nombre de familles agricoles membres des coopératives affiliées à la CCA.

## Avec et au-delà du discours, le partenariat FAO - UPA DI s'exprime dans l'action

### • CoOPéquité

Le programme CoOPéquité a été mis en place au Niger pour promouvoir la gouvernance et l'équité au sein des organisations de producteurs et des institutions rurales. Il vise le « Renforcement des capacités de différents acteurs et en particulier les organisations de productrices et producteurs agricoles ».

CoOPéquité intervient également auprès du gouvernement nigérien, notamment, dans la mise en œuvre de son initiative dite des 3N, « les Nigériens nourrissent les Nigériens ». Cette politique gouvernementale lie la sécurité alimentaire et le développement agricole durable comptant, notamment, sur le rôle des organisations de producteurs (OP). CoOPéquité est particulièrement préoccupé de la mise en place du Conseil national de dialogue et de concertation (CNDC), une structure multipartite prenante, prévue dans l'initiative des 3N. Au niveau des OP, cela pose un défi de concertation réelle au plan national.

Dans ce cadre d'intervention, UPA DI est chargée de :

- Contribuer à la redynamisation du dialogue entre le gouvernement et les OP ainsi que faciliter le dialogue entre le Réseau national des chambres d'agriculture du Niger (RECA) et la Plateforme paysanne du Niger (PFPN);
- Outiller les acteurs-clés, notamment les OP, à tous les niveaux et les représentants du gouvernement afin qu'ils puissent élaborer une vision commune pour renforcer la performance, l'équité et la gouvernance des OP;
- Organiser et animer un module de formation sur le thème de « Bonne gouvernance et équité au sein des OP »;
- Rédiger deux guides de formateurs.

Plusieurs ateliers de formation et de concertation ont été tenus et ont permis aux différents acteurs de cheminer et un guide de formation a été élaboré. Pour la suite de l'intervention, il a été convenu entre la FAO et UPA DI de réviser la stratégie du projet. Il s'agissait d'assurer une meilleure articulation entre le renforcement des capacités des OP, dans deux régions en particulier, et les activités de renforcement des mécanismes de dialogue et de consultation entre les diverses parties prenantes.

Par ailleurs, UPA DI, constatant la faible représentation des OP dans le cadre du CNDC, soutient les quatre réseaux principaux et les cinq grandes faïtières qui ont pris l'initiative de former un regroupement informel, communément appelé le G9, visant à développer des positions communes qui pourront ensuite être portées par le RECA au sein du CNDC.

## • Maghreb

Une entente a été conclue entre le bureau sous régional de la FAO pour l'Afrique du Nord, basé à Tunis, et UPA DI. Le projet se nomme « Renforcement des capacités des différents acteurs et en particulier les organisations professionnelles de l'agriculture et de la pêche ». Il concerne 4 des 5 pays du Maghreb soit l'Algérie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie. Trois secteurs de production sont visés : l'apiculture, l'élevage de petits ruminants, essentiellement de production caprine et ovine et la pêche artisanale.

Plus spécifiquement, il s'agit de la réalisation de deux activités importantes de formation, en 2014, sur les thèmes suivant :

- « Élaboration d'une vision commune pour renforcer la performance, l'équité, la gouvernance et la gestion des Organisations professionnelles de l'agriculture et de la pêche (OPAP) ». Dans ce cas, il y aura une formation de formateurs;
- « Mécanisme de dialogue et de concertation entre les acteurs-clés soient les OPAP et le gouvernement ». Cette formation s'adressera principalement aux leaders d'organisations nationales des 4 pays concernés et des 3 secteurs de production visés.

## • Tournesol au Burkina Faso

Depuis une dizaine d'années, il se manifeste un intérêt marqué pour la production de tournesol au Burkina Faso. Au point où le gouvernement a demandé, à l'Association pour le développement à l'international des oléagineux et des protéagineux (AGROPOL), d'appuyer le développement de cette filière. AGROPOL est une association française dans laquelle les producteurs sont très impliqués. Elle promeut une agriculture permettant aux agricultrices et aux agriculteurs de s'impliquer dans le marché. Enfin, elle s'investit dans le développement du bien commun.

Au Burkina Faso, la production de tournesol permet une diversification des produits oléagineux tout en offrant un potentiel économique intéressant. Cette production est d'autant plus opportune que le Burkina Faso importe présentement la moitié de ses besoins en huile alimentaire. Sur la base des expériences terrains soutenues par AGROPOL, la FAO appuie la volonté gouvernementale et les initiatives qui en découlent. Compte tenu de l'expérience d'UPA DI en matière de structuration des services techniques de base et de mise en marché des produits agricoles, la FAO souhaite notre participation à cette expérience pilote.

Cette initiative est intéressante du fait que toutes les conditions sont réunies pour en faire un succès. En effet, chaque difficulté présente sur le terrain peut être résolue par un ou l'autre des acteurs impliqués. De plus, chacun d'eux peut être renforcé par le partenariat AGROPOL, FAO, UPA DI. Voilà le sens d'une véritable coopération.

## Bey Dunde

L'Alliance agricole internationale (AAI) regroupant la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI), le Centre d'étude et de coopération internationale (CECI) et UPA DI poursuit au Sénégal son appui aux productrices et producteurs de riz dans le Delta du fleuve Sénégal. Ces productrices et producteurs sont regroupés au sein de la Fédération des périmètres autogérés (FPA) et de ses huit unions. UPA DI assume le leadership de ce projet.

Les résultats sont très éloquentes. Depuis le démarrage du projet en 2008, les écarts témoignent de cette progression :

- La production de riz paddy est passée de 25 000 à 56 917 tonnes;
- Le revenu des familles productrices de riz, quant à lui, s'est accru de 255 971 FCFA (568 \$ CA) à 391 431 FCFA (870 \$ CA);
- Les superficies cultivées ont augmenté de 6 591 à 8 699 ha;
- Les bénéfices dégagés par la FPA pour l'achat groupé d'intrants sont passés de 6 586 775 FCFA (14 637 \$ CA) à 15 353 374 FCFA (34 118 \$ CA);
- La représentativité des femmes sur les conseils d'administration des unions était de 2% et elle est maintenant de 23%.

La FPA et ses unions se dirigent vers une plus grande autonomie financière et administrative qui leur permettra de maintenir et de développer de meilleurs services pour les 9 000 familles membres productrices de riz dans la vallée du fleuve Sénégal. Par conséquent se concrétise une plus grande autonomie d'approvisionnement en riz pour la population du Sénégal.

## Programme de développement de l'agriculture en Haïti (PDA)

Avec l'appui de la Fondation Louise-Grenier, un système d'irrigation a été installé pour les paysans de la zone de Dessources, offrant un approvisionnement en eau potable pour la population et permettant l'irrigation de quatre hectares pour la culture maraîchère.

Lorsque des paysans réussissent à mieux nourrir la population, à améliorer leurs revenus et à structurer des organisations offrant des services aux membres, la différence est en marche. Lorsque des paysans deviennent eux-mêmes les artisans du développement de l'agriculture et de leur communauté, la différence devient durable. Et l'espoir renaît.

**Mission d'UPA DI soutenir la ferme familiale comme modèle d'agriculture durable en appuyant les organisations paysannes démocratiques, les systèmes collectifs de commercialisation des produits agricoles et toutes autres initiatives structurant l'avenir de l'agriculture dans les pays en voie de développement.**

PAYS	PARTENAIRES	PROJETS / ACTIVITÉS	AXES D'INTERVENTIONS				
			Appui aux politiques favorisant l'égalité des chances	Appui à l'agriculture familiale et aux actions agroenvironnementales	Conception et développement d'outils financiers	Renforcement des réseaux	Rapprochement des productrices et des producteurs
Afrique de l'Ouest	Plateforme régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC)	Appui à la Plateforme avec le Fonds international pour le développement de l'agriculture (FIDA)	X	X	X	X	
	Réseau des organisations paysannes et de producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA)	Maintien des liens	X				
Burkina Faso	Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM)	Projet Résilience Climatique dans la Boucle du Mouhoun avec L'CEUVRE LÉGER et le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)	X	X			X
		Appui au développement de la commercialisation des semences certifiées avec AgriCord et l'CEUVRE LÉGER	X	X	X	X	
	Diverses organisations de quatre filières	Dynamisation des filières agroalimentaires au Burkina Faso avec AECOM, le ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)	X			X	
Canada	La Terre de Chez Nous	20 à 24 chroniques « Terres à Terres » par année et couverture médiatique de divers événements ou dossiers					X
	Fédération de l'UPA-Estrie	Accueil du programme de stage « Viens marcher ma terre »				X	X
	Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec	Organisation du déjeuner « DigniTerre » lors du Congrès de l'UPA				X	X
	Les Producteurs de lait du Québec	Organisation de l'événement « La Digne tablée » lors du festival de Montréal en lumières				X	X
	L'Union des producteurs agricoles (UPA)	En plus des divers groupes affiliés précédemment nommés, l'UPA apporte différents types d'appuis selon la nature des interventions d'UPA DI				X	X
El Salvador	Central cooperativa agropecuaria (CCA)	Appui en production laitière avec la Fédération des producteurs de lait du Québec (FPLQ) et TRIAS membre d'AgriCord	X	X	X	X	X
Haïti	La Fondation pour le développement économique social (FODES-5)	Les savoirs des gens de la terre (LSGT) et post-séisme avec le MAECD et le ministère des Relations internationales du Québec (MRI)	X	X	X	X	X
		Système d'irrigation avec la Fondation Louise-Grenier	X	X			X
		Production maraîchère sur terrasses aménagées avec L'CEUVRE LÉGER et le MRI	X	X	X	X	X
Mali	Faso Jigi	Accroître la performance de l'activité de commercialisation du riz, céréales sèches et des échalotes avec AgriCord et L'CEUVRE LÉGER	X	X	X	X	
	Diverses organisations agricoles	Programme compétitivité et diversification agricole (PCDA) avec Banque mondiale et AAI	X	X	X	X	
Niger	G9, formé de quatre réseaux principaux d'organisations paysannes, et cinq grandes faitières	Soutien du G9 comme cadre de concertation réelle des OP avec la FAO dans le cadre du programme CoOPéquité		X		X	X
	G9, particulièrement des organisations paysannes des zones de Dosso et de Maradi ainsi que le gouvernement du Niger	Renforcement des capacités de différents acteurs et en particulier les organisations de productrices et producteurs agricoles avec la FAO dans le cadre du programme CoOPéquité	X			X	
Sénégal	Fédération des périmètres autogérés (FPA)	LSGT au travers le projet intégré de développement de l'agriculture et de renforcement des capacités (PIDARC) avec AgriCord	X	X	X	X	X
	Union des groupements paysans de Méckhé (UGPM)		X	X	X	X	X
	Centre interprofessionnel pour la formation aux métiers de l'agriculture (CIFA)		X	X	X	X	X
	Société d'aménagement des équipements du Delta du Fleuve Sénégal (SAED)		X			X	
	Fédération des périmètres autogérés (FPA)	Bey Dunde avec le MAECD et AAI	X	X	X	X	X
	Conseil de concertation et de coopération des ruraux (CNCR)	Maintien des liens	X				

Au Canada, en plus des organisations mentionnées dans ce tableau, UPA DI collabore avec plusieurs autres partenaires : la Collaboration Québec – Haïti, le Groupe d'économie sociale du Québec (GESQ), la Fondation internationale Roncalli, l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) et autres. Elle collabore également avec des partenaires sur la scène internationale : AgriCord, dont TRIAS dans l'intervention au El Salvador, l'Organisation des Nations Unies (ONU) pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds international pour le développement agricole (FIDA) et la Banque mondiale.

Rappelons que l'Alliance agricole internationale (AAI) est formée, en plus d'UPA DI, du Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) et de la Société de coopération pour le développement international (SOCODEVI). L'CEUVRE LÉGER et UPA DI forment la coalition du même nom.

## De cette famille agricole

### Conseil d'administration

- Marcel Groleau, président
- Richard Maheu, vice-président
- Hervé Dancause, administrateur
- Gib Drury, administrateur
- Bruno Letendre, administrateur
- Norman MacIsaac, administrateur
- Raymonde Plamondon, administratrice
- Rémy Trudel, administrateur

### Équipe du personnel

#### Au Québec

- André D. Beaudoin, secrétaire général
- Isabelle Daoust, directrice administrative et secrétaire-trésorière
- Paul Langelier, directeur de la programmation
- Hélène Jollette, responsable du réseau des partenaires
- Martin Couture, chargé de programmes
- Normand Jacob, chargé de programmes
- Michel Gendreau, chargé de programmes
- Tamari Langlais, agente d'information et de formation
- Julie Comeau, secrétaire de direction
- France Morin, technicienne administrative
- Pascale Côté, technicienne comptable



Rangée du haut de gauche à droite: Normand Jacob, Hugo Beauregard-Langelier, Isabelle Daoust, Paul Langelier, Hélène Vézina  
Rangée du bas de gauche à droite: France Morin, Hélène Jollette, André D. Beaudoin, Martin Couture, Tamari Langlais, Julie Comeau  
Absents de la photo: Gaétane Fournier, Pascale Côté et Michel Gendreau

#### À l'étranger

- Hugo Beauregard-Langelier, conseiller à l'Union des groupements pour la commercialisation des produits agricoles de la Boucle du Mouhoun (UGCPA/BM) au Burkina Faso, dans le cadre du Projet de résilience climatique dans la Boucle du Mouhoun (PRCBM).
- Gaétane Fournier conseillère à la Plateforme sous-régionale des organisations paysannes d'Afrique centrale (PROPAC) basée au Cameroun.

## Consultants

UPA DI fait appel à des consultants pour la réalisation de mandats précis. Voici ceux qui ont contribué à la coopération de paysans à paysans lors de la dernière année:

- Claude Giles
- Pierre Jobin
- Jean-Luc Poirier

## Producteurs et conseillers experts ainsi que fermes hôtes

Pour que la coopération de paysans à paysans prenne tout son sens, UPA DI fait appel à des agricultrices et agriculteurs d'ici, membres de l'UPA, pour réaliser des appuis sur le terrain ou pour accueillir des stagiaires étrangers au Québec. Des permanentes ou permanents de l'UPA et autres organisations agricoles s'impliquent également avec UPA DI.

### Producteurs et conseillers experts

- Claude Barnabé – Sénégal
- Luce Bisson - Haïti
- André Charest – Burkina Faso
- Christian Côté – Mali
- Marilyn Côté – Burkina Faso
- Normand Côté – Burkina Faso
- Pierre-Nicolas Girard - Sénégal
- Richard Goyer – Burkina Faso
- France Groulx - Sénégal
- Isabelle Hardy – Burkina Faso
- Jean-Luc Leclair – El Salvador
- Emmanuelle Michaud – Haïti



### Fédération régionale d'accueil de L'Estrie - Fermes hôtes au Québec

- Alain et Pauline Bouffard
- Benoit Simard
- François Bourassa, Vickie Villeneuve, Dominic et Nicolas Bourassa
- Marie-Thérèse Bonnichon et Denis Carrier
- Monia Grenier et Dany Mayrand
- Russell Pocock
- Lynne Martel-Bégin
- Serge Beauvais et France Demers
- Catherine Roy et Nicolas Audet

En 2013-2014, la « Coopération de paysans à paysans », au-delà des mots, se traduit par 490 jours ou 3 675 heures d'engagement de femmes et d'hommes du monde rural d'ici pour soutenir l'agriculture familiale d'ailleurs.

## Pour tracer un trait d'union entre la famille et l'agriculture

### À la quête du sens des mots, les coauteurs :

- André D. Beaudoin
- Claude Giles
- Paul Langelier

### À la justesse de la forme et du mot :

- France Morin
- Carole Richard

### Aux images d'agriculture, de familles et pour le portrait d'ensemble :

- Ginette Morneau, Versicolore design inc.



## POST-SCRIPTUM

Vous connaissez l'adage voulant que de victoire en victoire, on recule. Concernant la ferme familiale, nous pouvons soutenir l'idée que de défaite en défaite, nous avançons. Même si rien n'est jamais gagné sur cette terre, reconnaissons que l'agriculture familiale est mieux perçue par les décideurs publics qu'il y a quelques années.

Alors que la majorité d'entre eux misait sur la connaissance et l'ouverture des marchés pour nourrir le monde, la réalité quotidienne leur a démontré que rien n'est moins sûr. Dans les faits, les savoirs paysans et la proclamation de la souveraineté alimentaire par certains états ont nourri davantage de bouches, que le fruit de la mondialisation.

Le monde entier ne peut pas être pris en otage par une poignée de personnes pour qui le blé est un avoir à placer dans un portefeuille d'actions, à l'abri des regards. Alors que les banques alimentaires se multiplient et que les garde-manger des citoyens se dégarnissent, il faut le dire : il ne manque pas de nourriture dans ce bas monde. L'agriculture doit revenir à sa mission première, celle de nourrir le monde. Elle doit le faire en contribuant à l'économie locale plutôt que d'être un facteur de concentration de la richesse.

Le drame, c'est que nos systèmes reposent sur la dualité. Ils fonctionnent par opposition. Or, pour garantir la sécurité alimentaire, il faut chercher du côté de la complémentarité. La connaissance doit accompagner les savoirs. La production locale doit avoir de l'espace nécessaire sur les tablettes des marchés publics. Quant à l'ouverture des marchés commerciaux, elle doit servir à garantir la sécurité alimentaire et non la spéculation.

Si nous voulons absolument spéculer, gageons sur l'agriculture familiale. Elle sait mettre les valeurs à la bonne place.

... gageons sur  
l'agriculture  
familiale...





Illustrations et graphisme: Ginette Morneau, versicoloredesign.com



### **Pour envoyer des dons**

#### **DigniTerre / L'ŒUVRE LÉGER**

130, avenue de l'Épée  
Montréal (Québec) H2V 3T2  
[www.leger.org](http://www.leger.org)

### **Pour tout commentaire**

#### **UPA Développement international (UPA DI)**

555, boul. Roland-Therrien, bureau 020  
Longueuil (Québec) J4H 4E7  
Téléphone: 450 679-0540, poste 8844  
ou 450 679-0530 pour l'extérieur du pays  
Télécopieur : 450 463-5202  
Courriel: [upadi@upa.qc.ca](mailto:upadi@upa.qc.ca)  
Pour complément d'information,  
visitez notre site: [www.upadi-agri.org](http://www.upadi-agri.org)

